



Amazon de la semaine :
Mme Maïga Sina Damba

Transports : **Les acteurs
du secteur se concertent**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

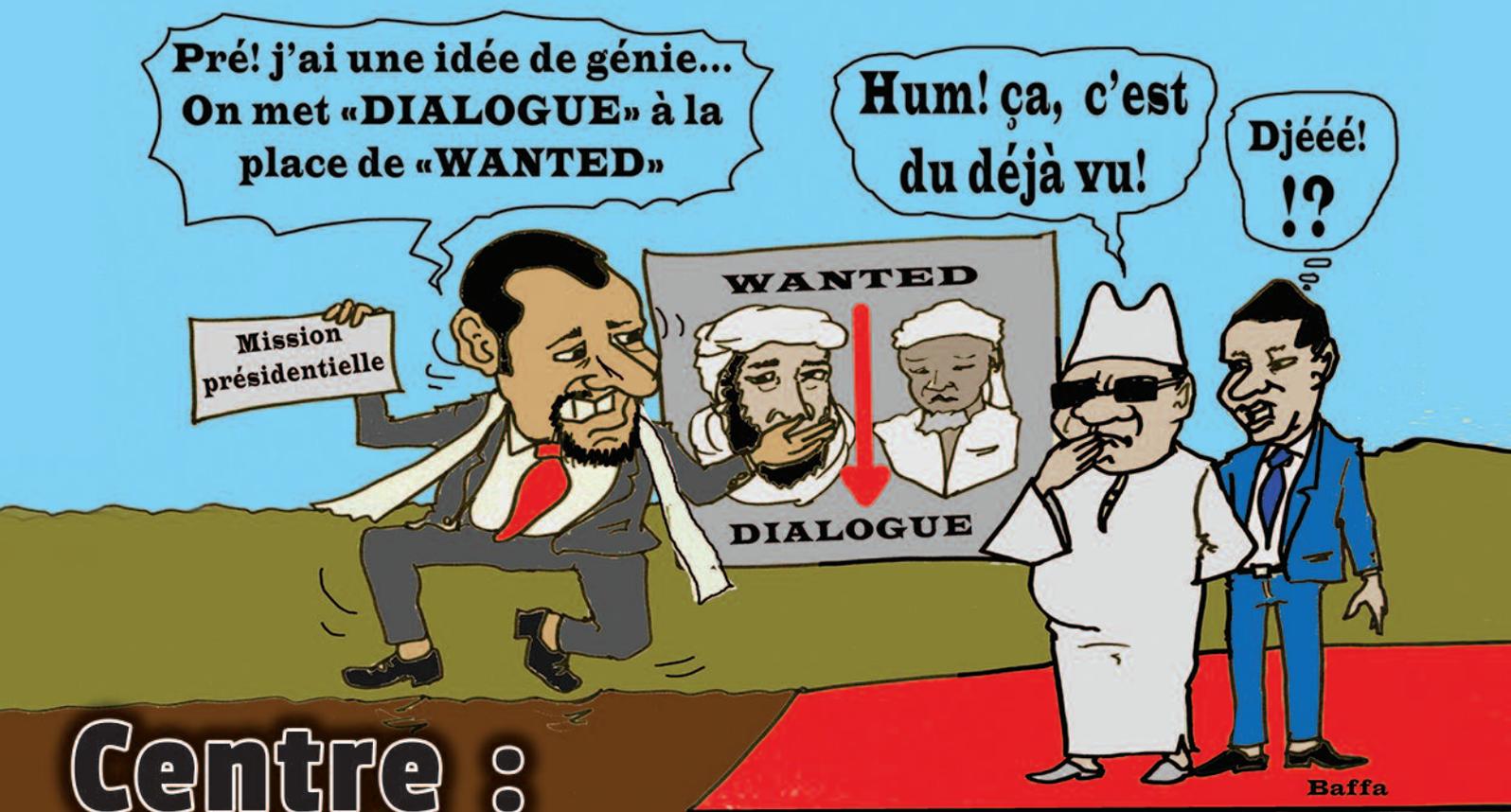
LUNDI 03 FEVRIER 2020

534

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Centre : **La quadrature du cercle**



Législatives 2020 : Le flou artistique



**Affaires religieuses : Des attaques
contre le MARC**

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

Une	Centre : La quadrature du cercle	P.4
Brèves	<p>Refus d'appliquer l'article 39 de la loi portant statut particulier des enseignants : Boubou Cissé serait-il un hors-la-loi ? P.11</p> <p>Quartier Banconi : Grand prêche pour le Mali P.11</p> <p>Lettre circulaire n°057 des syndicats de l'éducation relative au recrutement des sortants des écoles de formation d'enseignants comme des volontaires. P.12</p> <p>Festival culturel Ogobagna : L'Ambassadeur des USA à la cérémonie d'ouverture P.12</p> <p>Élections législatives 2020 : Forfait de Pitchou, la fille du Président Dioncounda Traoré P.12</p> <p>Congrès ordinaire du PIDS Daba Diawara fustige : «Le mandat de la MINUSMA ne permet pas aux forces internationales de soutenir le Mali dans sa guerre » P.13</p> <p>Nommé au poste de vice-président de la BOAD : Moustapha Ben Barka prendra officiellement fonction en février P.13</p> <p>Lancement d'un nouveau livre : Un recueil de poèmes en hommage aux soldats P.14</p> <p>Communiqué de la SOMAGEP et de la SOMAPEP P.14</p> <p>Communiqué de Florence Parly, ministre des Armées P.15</p> <p>Diplomatie : La fille de Aminata Dramane Traoré du triumvirat pour le DNI va occuper son poste d'ambassadeur au Canada P.15</p>	
Actualité	<p>Affaires religieuses : Des attaques contre le MARC P.16</p> <p>MARK BRISTOW, PDG DE BARRICK : 714,802 onces d'or produit en 2019 P.17</p> <p>Le contrôle financier supprime en catimini le contrat simplifié : Les services financiers et partenaires de l'Etat abasourdis P.18</p> <p>Transports : Les acteurs du secteur se concertent P.19</p> <p>Amazone de la semaine : Mme Maïga Sina Damba P.20</p> <p>Problématique de financement des PME/PMI : Les acteurs planchent sur le sujet P.22</p>	
Politique	<p>Législatives 2020 : Le flou artistique P.24</p> <p>Gestion de la crise scolaire : Aucun enseignant ne sera radié d'ici le Pr Famanta P.25</p> <p>Soumaïla Cissé lors de sa présentation de vœux à la presse : "L'éducation des enfants est plus que compromise par l'incapacité du gouvernement..." P.26</p>	
Culture & société	<p>Abubakari II : Roi du Mali qui a découvert l'Amérique 200 ans avant Christophe Colomb P.27</p> <p>0202 2020, un jour palindrome : Il y en a que 366 tous les 10 mille ans P.28</p>	
International	<p>Togo : Grave accident de la route, la ville de Kara sous le choc P.29</p> <p>Plan Trump : Le président tunisien dénonce «l'injustice du siècle» P.29</p>	
Sport	<p>Retransmission des matches de ligue 1 : La Fémafoot et le Groupe Renouveau nouent un partenariat P.30</p>	

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.12



P.19



P.26





Centre : La quadrature du cercle

Dioncounda Traoré, Haut représentant du Président de la République dans les régions du centre du Mali, a réuni les organisations de la société civile et les diplomates accrédités au Mali. C'était le jeudi, 30 janvier 2020, au Centre international de conférences de Bamako (CICB). Il s'agissait pour lui d'informer tout ce monde de ses missions, des démarches qu'il a déjà entreprises auprès des communautés concernées par la crise au centre du pays, ainsi que des organisations de la société civile et de solliciter le concours et l'appui des uns et des autres pour la réussite de la mission que le Président de la République lui a confiée. Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'y a vraiment rien de nouveau dans la démarche du Haut représentant du Président de la République pour les régions du centre, rien qui n'ait été entrepris par le Premier ministre Boubou Cissé quand il avait, pendant plusieurs jours, sillonné le centre et une partie du nord pour porter aux communautés des messages

de paix, de solidarité et de réconciliation. Pr Dioncounda Traoré est chargé de restaurer, d'une part, un climat de confiance entre les communautés en conflits dans le centre du pays, et d'autre part, entre celles-ci et l'État du Mali. Égrenant les autres points inscrits dans

sa mission, le Haut représentant du Président de la République pour le régions du centre explique qu'il s'agit entre autres de : faciliter les échanges intra-communautaires et contribuer au rapprochement des points de vue à la lumière de l'intérêt exclusif du peuple malien ; favoriser et soutenir le redéploiement des forces de défense et de sécurité dans les régions du Centre et désarmer toutes les milices et forces hostiles ; contribuer au rétablissement





des services sociaux de base ; élaborer et mettre en œuvre une stratégie globale axée sur la protection des civils et la réduction des violences intercommunautaires ; veiller à ce que les responsables de violations des droits de la personne humaine ainsi que du droit international humanitaire aient à répondre de leurs actes et soient traduits en justice ; assurer le suivi du sort réservé aux crimes perpétrés à Koulongo, Ogossagou et Sobane Da, ainsi qu'à tout autre crime semblable commis au centre du pays.

Il s'agit là d'un véritable programme de gouvernance qui incombe plus au Gouvernement de la République du Mali qu'à un Haut représentant. Depuis qu'il est au pouvoir, et depuis l'éclatement de la crise au centre du Mali, IBK, à travers ses gouvernements successifs, a tenté de résoudre la crise multiforme du centre du Mali. Sans succès. Les raisons de cet échec ont été identifiées et analysées par Dioncounda Traoré. Il y a une profonde crise de confiance entre les communautés du centre du pays et l'État malien. La gestion calamiteuse de la crise au centre, les soupçons de partis-pris de l'État, les exactions supposées des Forces armées du Mali contre certaines populations civiles et surtout l'absence des services sociaux de base et de tout État dans une grande partie des régions du centre ont fini d'éloigner les populations de l'État du Mali. Dioncounda Traoré évoque ce qu'on sait déjà : le jeu trouble des terroristes qui jouent sur les vieux conflits interethniques pour diviser les populations et les dresser les unes contre les autres.

Si le gouvernement d'IBK a échoué à rapprocher les différentes communautés, comment Dioncounda Traoré pourrait le réussir ? La vérité est que les populations maliennes en général ont

de moins en moins confiance en certains hommes politiques. La mauvaise gouvernance, la fracture entre le politique et le social, le sentiment d'abandon, la paupérisation généralisée, le déploiement des groupes terroristes en lieu et place de l'État malien ne favorisent guère le rapprochement. Il est essentiel pour donner toutes ses chances à la médiation de Dioncounda Traoré que l'État reprenne pied au centre du Mali. Pour cela il faudra des FAMA plus fortes que jamais car la menace terroriste est permanente si bien que certaines populations ont pris fait et cause pour eux soit par peur, soit par conviction. Ce n'est pas du jour au lendemain que des populations qui ont appris à se haïr ces derniers temps, pourront tout oublier d'un seul coup et vouloir repartir en se rappelant les relations qui étaient les leurs durant des générations. Tout n'est pas perdu. C'est là que les organisations de la société civiles comme Tabital Pulaaku et Gina Dogon peuvent être d'une grande utilité si elles arrivent à se départir de leurs idées pro-ethniques et travailler pour la

restauration de la paix et de la cohésion sociales au profit du Mali.

La confiance des populations du centre en l'État malien renaîtra si elles se sentent protégées par celui-ci. On ignore pour l'instant ce que le Gouvernement du Mali prépare pour que les élections législatives de mars et d'avril prochains se déroulent convenablement au centre. Il est évident qu'il paraît essentiel pour cela que les FAMA quadrillent le centre en restaurant la sécurité. Les populations sécurisées seront aptes à s'engager pour le retour de la paix. Si les FAMA investissent convenablement le centre, cela pourrait, à la longue favoriser le retour des milliers de déplacés et les activités économiques pourraient reprendre. Si tous peuvent vaquer normalement à leurs affaires, les esprits seront plus prêts pour la paix et la réconciliation. Il s'agit là d'un projet à long terme car la vastitude du centre et la difficulté de s'y mouvoir ne sont pas de nature à favoriser un maillage militaire de la région, maillage indispensable à tout retour de la confiance indispensable au retour des déplacés.

Certes le soutien aux Forces armées et de sécurité maliennes est essentiel notamment en leur fournissant des informations capitales pour localiser les terroristes et anticiper sur leurs attaques. Cependant il appartient en premier aux FAMA de rechercher la confiance des populations. Des FAMA plus entreprenantes et plus présentes pourraient recevoir des populations la collaboration nécessaire pour mener à bien sa mission de protection des populations. Si le moindre doute persiste quant à l'efficacité de cette protection alors la collaboration sera rendue difficile. En effet, les terroristes savent être sans pitié pour ceux qui collaborent avec les





FAMA et tant que cette peur existera, le travail des forces armées et de sécurité sera d'autant plus difficile. Or il est capital que les FAMA soient perçues comme des forces protectrices capables de lutter durablement contre la menace terroriste pour que les groupes d'autodéfense acceptent d'être désarmés.

Dioncounda Traoré est pleinement en faveur de l'aide internationale. Il a déclaré devant le corps diplomatique que « Ceux qui viennent aider le Mali doivent comprendre qu'ils viennent s'aider eux-mêmes. Il faut une coalition prête à poursuivre cette guerre et à la gagner. Cette guerre ne sera pas facile, elle sera longue. Le terrorisme ne sera pas supprimé par un coup de baguette magique car il est partout et il épouse des formes extrêmement différentes, imprévisibles et imaginables. Il faut une synergie de toutes les actions ». Parallèlement, le Haut représentant du Président de la République pour les régions du centre a déclaré avoir envoyé des émissaires pour rencontrer les terroristes Iyad Ag Ghali et Amadou Koufa. À ce sujet, Tiébilé Dramé, ministre des Affaires et de la Coopération internationale aurait exprimé sa désapprobation envers cette initiative de Dioncounda Traoré et aurait déclaré que cela n'engage que lui. On se demande alors si le Haut représentant qui se dit mandaté par IBK a pu prendre des initiatives sans en référer au Président de la Ré-

publique. Certes ailleurs des négociations ont pu donner de bons résultats. Mais au Mali, Iyad Ag Ghali et Amadou Koufa veulent la fin de l'État laïc du Mali et l'introduction de la Charia comme seule sources de référence. L'imam Mahmoud Dicko avait entamé, sans succès, des

pourparlers avec les deux terroristes. Quels arguments peut avoir Dioncounda Traoré pour les convaincre de travailler au retour de la paix au Mali quand on sait que d'autres raisons sous-tendent l'entreprise terroriste au Mali ?

Sans jouer à l'oiseau de mauvais augure, la mission de Dioncounda Traoré est partie pour durer. Un second mandat d'IBK ne sera pas suffisant pour régler la crise au centre du pays. Dans l'immédiat, le Haut représentant du Président de la République pour les régions du centre aura besoin de rassurer les populations auprès desquelles il est en mission. Cela n'est pas acquis d'avance car le Président de la Transition n'est avant tout qu'un émissaire et on ignore quelle valeur auront les accords, engagements ou enrangements qu'il aura engrangés au cours de sa mission. Infailliblement l'ombre d'IBK planera sur Dioncounda Traoré et cette image n'est pas bonne pour les populations du Centre que le Président de la République ne peut pas aller directement rencontrer. Or c'est d'une tournée présidentielle au contact de ceux qui souffrent de la terreur au quotidien que le centre a besoin. Voir et entendre IBK vaut mieux que les 500 missions envoyées par Dioncounda sur le terrain. C'est une question d'engagement politique.

■ **DIALA THIÉNY KONATÉ**



Gouvernement du Mali



Camp II de la Gendarmerie : Lecture du Saint Coran à l'honneur des soldats tombés.

Après l'abominable épisode de Sokolo, la hiérarchie militaire a organisé le dimanche 02 Février 2020, une séance de lecture du Saint Coran et de bénédiction pour les forces armées et de Sécurité et pour la paix et la stabilité au Mali. L'évènement a eu lieu au camp II de la Gendarmerie Nationale en présence du Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances, Docteur Boubou CISSE, du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de Division Ibrahim Dahirou DEMBELE, du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Division Salif TRAORE et du Directeur Général de la Gendarmerie Nationale, le Colonel-major Boukary KODIO.

Ils étaient également nombreux, les autorités militaires, administratives, politiques et les Chefs de services à venir témoigner toute leur sympathie et leur compassion aux forces armées et de sécurité et aux parents des illustres disparus.

Pendant près de 03 heures d'horloge, la pléiade d'imams présents à la cérémonie, s'est évertuée à lire le Saint Coran afin d'implorer la grâce divine pour le repos éternel des âmes de l'ensemble des soldats tombés pour la nation. Ils ont formulé des bénédictions pour la concorde, la quiétude et la cohésion au Mali.

Le premier ministre, Docteur Boubou CISSE a, au nom du Président de la République, Chef suprême des Armées, son excellence Ibrahim Boubacar KEITA, rendu un vibrant hommage aux soldats tombés pour la défense de la patrie. Il a salué l'esprit de sacrifice et de dévouement des Forces Armées et de Sécurité.



Idrissa Toure



Un burkinabé me disait ceci " Il y a certes la corruption chez nous au Burkina, seulement à la différence du malien, ici pour un investissement de 10 milliards par exemple, on utilise les 80% pour exécuter les travaux et les 20% sont détournés. Mais comme le travail est fait, personne ne s'en plaint. Or au Mali, c'est l'inverse, c'est à dire que quand on ne détourne pas le montant global, ce sont les 80% qui sont détournés et les 20% utilisés pour l'exécution du

marché, et puisque ce pourcentage ne peut supporter les travaux, ils ne sont jamais exécutés à terme.

Moralité: puisque l'on ne peut éradiquer la corruption, il faut aller à ce qu'un ancien premier ministre malien appelait " la démocratisation de la corruption". C'est à dire permettre que les gens prennent un peu, pour assurer le minimum vital, sur les montants des marchés publics. S'ils ne prenaient qu'un peu, personne ne sentirait autant les pesanteurs du système. Notre problème est qu'ils prennent tout et ne font rien avec pour l'intérêt collectif.

Changeons de comportements, vivants !!!

PINAL

En se referant au cas de l'australie, les feus ont déjà brûlé environ 18 600 000 ha...

Détruit plus de 6 500 bâtiments dont 2 683 maisons selon l'observatoire de france24 en janvier dernier...

Quelle Politique de sécurité environnemental est prise par notre Gouvernement du Mali à travers son ministère de l'environnement ??? pour palier à tous les problèmes majeurs et dangers environnementaux, tels que les tarissements du fleuve et grands lacs, les feus de brousses, et autres risques encourus. Dû au non entretien...

<https://observers.france24.com/.../20190404-mali-benevoles-lu...>



Abdoulaye Bah

Macron veut envoyer 600 soldats au lieu de 220 annoncé à Pau. Sur les 4500 présents, seuls 2000 combattent. C'est très curieux



IBK n'a pas confiance à son armée. Barkhane pousse les djihadistes au Sud. Ils sont à point A de Markala pour barrer la route aux renforts qui viendront de Ségou. La Katibat du Macina vient de fixer la limite de son territoire qui longe la rive gauche du Niger à partir du barrage de Markala en remontant Macina Diabarabe, Teninkou, Youwarou et Niafunke. Limite Nord. Lere, Sokolo et Niono. Ils sont en nombre à Banamba et prêts à foncer sur Bamako.

En maintenant Barkhane pour protéger son régime, IBK se coupe de son peuple en voulant donner satisfaction à la France. Il ne cherche pas d'alternative à la France qui a échoué. Elle est en train de faire monter en puissance les rebelles de l'Azawad qui sont partout au Nord où l'Etat malien s'est retiré en laissant en place un camp militaires isolé qu'ils vont chasser en tuant les occupants pour les faire déguerpir. Voilà comment ils ont libéré l'Azawad qui est actuellement libéré de la présence malienne. Je me demande quelle comédie, on veut jouer, en permettant la rentrée de quelques soldats FAMa à Kidal dans l'"Armée recomposée" qui ressemble étrangement au MOC dont on a pas dissout officiellement mais qui n'a jamais fonctionné à Kidal. On veut le faire fonctionner maintenant en le désignant sous le vocable de "Armée recomposée". De qui se moque t'on?

Pendant ce temps les djihadistes descendent sur Bamako pour ache-

ver ce qui reste de l'Etat malien. Le chef suprême des armées ne bat pas le rappel de ses troupes pour sauver la capitale en déployant les nouveaux blindés et en concentrant tous les moyens en réserve. Hélicoptères de combat pour bombarder les groupuscules car ils sont dispersés pour ne pas faire la même erreur qu'à Konna où l'aviation française les a décimés. Il ne faut pas rester paralysé par la peur et agir vite. Laisser tomber le Nord qui n'a aucune importance que de jouer du cinéma du retour de l'Etat à Kidal. Reportez le cinéma pour vous concentrer au Centre afin de barrer la route de Bamako aux djihadistes qui avancent méthodiquement sur nous.

Justice Mali Justice

Pour un nouveau Mali aucun député ne doit être réélu. Vive le Mali.



Hadi Niangadou

Dans le cadre de mes activités humanitaires, j'ai offert un camion - benne à ordures ménagères à la mairie de Keniéba.

Ce camion - benne sera utilisée pour le ramassage et le transport des ordures à la décharge.

Désormais, la ville de Keniéba deviendra une ville assainie pour le bien être de la population.

MPM

Rassembler pour bâtir
MALI KO YE YERE KO YE



MC Tiéfari Chi Diarra

Dioila ce 02 février 2020,
Conférence de section du Rassemblement Pour le Mali de la section RPM de Dioila.

Validation des candidats investis pour représentés les couleurs du RPM (Rassemblement pour le Mali), aux législatives de Mars /Avril 2020 dans la circonscription électorale de Dioila.

Les portes étendards des tisserands



Premier numéro de l'émission Citoyenne à FANA.

Émission Citoyenne : L'An 2020, 2020 Minutes d'expression aux Maliens.

Ce Samedi 1er Février 2020 à 16h nous étions à FANA précisément dans la cour de la mairie pour discuter avec les autorités et la population sur l'insécurité qui règne dans la ville.

Nous remercions la population de FANA pour la mobilisation, grâce à eux le premier numéro de l'émission citoyenne a été une réussite. Un grand merci à notre ami mc de FANA.

L'avis des citoyens nous intéresse.

MAMEDY DIARRA.

Abdoul Momini Bokoum

ORTM Miss 2019

Hummm il me semble qu'il a eu échange de cuisses. Comité d'organisation, vous êtes fort. Ça mumure à Ségou...



Bennchico Savadogo

RENDONS HOMMAGE À L'ARTISTE GEORGES OUEDRAOGO

02 février 2012 – 02 février 2020

8ans déjà que l'artiste Georges Ouedraogo nous a quittés.

Repose en paix l'artiste



Bennchico Savadogo à TOLO NI YAILAI "rire dans amusements" Embauche, Le Dg lui dit de commencer avec 180.000f et plus tard il aura 450.000f. Il dit qu'il préfère commencer plus tard.

Il paraît que coronavirus ne résiste pas au soleil walaye Dieu n'a augmenter soleil là

Jack Douk

Bakary Togola et Zoumana Ntji Doumbia à Bougouni



Méchanceté gratuite des allégations mensongères, Bakary Togola n'a rien donné à un juge

Bina Sogoba

Une patrouille des Forces Armées Maliennes venue de Diabaly a pu constater le 1er février 2020 que les allégations d'assassinat du fils de l'imam de Sokolo par des terroristes et la présence d'un drapeau noir sur cette ville du cercle de Niono, région de Ségou, étaient fausses.
Avp/Bina Sogoba



Drissa Arama

L'Association des Jeunes pour l'Accès aux Stages, Formations et Emplois au Mali (AJAS-FEM) délocalise son Programme Annuel Gratuit d'Accompagnement et d'Autonomisation de 1000 Jeunes (PAGAAJ).

C'était à Dialakorodji avec une quarantaine de jeunes sur le montage de projet et sous le leadership de Malick Slsoko et ses camarades du conseil local de la jeunesse.

Ensemble pour une jeunesse formée, l'AJASFEM s'engage.



Elhadj Djimé Kanté

Si vous êtes ds 1 grde ville avec 1 p de moyens, ne vous énervez pas chak fois qu'1 parent du village vous appelle.
Dieu voit tout



Jeune Afrique

Le Nigeria a mis en place un comité « pour étudier et répondre aux exigences américaines » après la décision de Donald Trump de restreindre l'accès aux États-Unis de ses ressortissants et ceux de cinq autres pays, a annoncé samedi la présidence nigériane.



Fahad Ag Almahmoud

Encore la drogue et toujours les mêmes!



Lamine Coulibaly

Le désespoir est la matière première d'un changement radical. Seuls ceux capables de laisser derrière eux tout ce à quoi ils ont toujours cru peuvent espérer y échapper. - William S. Burroughs

VOLONTAIRES POUR LE MALI

" Le Mali ne sera que ce que nous en ferons et c'est à nous de faire la gloire de ce pays!"

Moussa Yoro Diallo

Moussa Yoro Diallo est avec Badra Aly Sidibé et 24 autres personnes.
ACTUALITÉS DU RPM EN COMMUNE V DU DISTRICT DE BAMAKO :



Ce jour, 02 février 2020, en conférence de sous section RPM de Baco Djicoroni pour le choix des délégués qui représenteront la base à la prochaine conférence de Section RPM Commune V du mardi 4 février 2020.

À Baco Djicoroni, fief du très respecté honorable Moussa Timbiné, les législatives prochaines se dérouleront au rythme d'une belle et joyeuse fête sanctionnée par une victoire écrasante dès la mi-journée du 29 mars 2020. Le RPM en Commune V, c'est la sérénité, le calme, l'assurance surtout.

La force du parti réside dans son pragmatisme, dans son maintien de contact avec la base

RFI Afrique

C'est le premier pays de la région à le faire. La Somalie déclare « urgence nationale » face à l'invasion de criquets pèlerins, qui touche actuellement la Corne de l'Afrique. Des millions de ces insectes, capables de parcourir 150 km par jour, sont descendus jusqu'au Kenya, et menacent les cultures et la sécurité alimentaire. La Somalie et l'Éthiopie n'avaient pas vu d'essaims d'une telle ampleur depuis 25 ans.

Le coronavirus en Chine a déjà causé au moins 259 décès et plus de 11 000 personnes contaminées, selon le dernier bilan annoncé ce 1er février. Le pays est de plus en plus isolé avec des compagnies aériennes qui suspendent leurs vols à destination de la Chine. Outre l'impact humain et sanitaire les conséquences économiques de la crise se font déjà sentir sur l'industrie et la consommation.



Ammy Baba Cisse

Les journalistes, les religieux, les politiciens, les artistes et autres n'ont servi que déception au peuple digne du Mali.



Sekou Samba Kone

"la démocratie sera une réalité en Afrique que lorsque nous n'aurons plus de président de la République au-dessus de la constitution, qui nomme et qui défait tous les Présidents d'institutions, modifie la constitution quand bon lui semble @3mamamaiga @AshleyLelaMAIGA



Tiéoulé Mamadou Konaté

Les femmes ont toujours été le pilier des sociétés africaines, n'en déplaisent aux phallocrates. Elles sont des manageuses hors pair, polyvalentes, diplomates, efficaces et courageuses. Le développement passe nécessairement par leur autonomisation et #empowerment politique.



FEMAFOOT

Mohamed Magassouba promu expert mondial du football Nommé en août 2019 comme Inspecteur @CAF_Online , le sélectionneur des Aigles du #Mali, Mohamed Magassouba, vient de rejoindre le cercle restreint des experts mondiaux du football. La suite à lire ici <https://facebook.com/31925632823517>



GESTION
DES
RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

Refus d'appliquer l'article 39 de la loi portant statut particulier des enseignants : Boubou Cissé serait-il un hors-la-loi ?



C'est la substance d'une interview que l'ancien ministre de la justice, avocat de son état, Mohamed Ali Bathily a accordé à un média de la place. Pour lui, une loi est une loi et est supérieure à toutes les considérations personnelles et partisans. Si le Mali est un pays c'est par la rigueur de la loi et ceux qui veulent saper les lois de la République sont des hors-la-loi.

Ces propos soutiennent clairement que Boubou Cissé doit revenir aux fondamentaux de la République en appliquant convenablement l'article 39 du statut particulier des enseignants. L'argumentaire du Gouvernement selon lequel les enseignants vont bénéficier des avantages de leur statut particulier et ceux du statut général des fonctionnaires ne tient pas debout car pour Mohamed Ali Bathily, l'esprit d'un statut particulier ou autonome est de bénéficier plus que le statut Général. Si le statut particulier donnait moins d'avantages ou des avantages égaux au statut général, pourquoi les syndicats s'évertueraient à obtenir un statut particulier ? Ce serait illogique.

En clair, Boubou Cissé doit donner les 20% d'augmentation de salaires aux enseignants comme le stipule l'article 39 de leur statut car lui-même Boubou Cissé bénéficie allègrement des nombreux avantages que lui accordent des lois : salaire astronomique, caisse noire en milliards, primes, logement, santé, véhicules, chauffeurs, cuisiniers et garde du corps sans compter les frais de missions et autres moyens d'enrichissement légaux. C'est la loi qui lui donne tout ça et personne n'a vu notre cher rigoureux gestionnaire des caisses publiques renoncer à un seul de ces avantages ou les remettre à plus tard.

Pourtant, Boubou Cissé est prompt à appliquer la loi sur les retenus de salaire, le recrutement volontaire et autres quand ça fait son affaire. Il a quelle lecture de la loi ? Il l'applique quand ça l'enchant et la réfute quand ça ne le plaît pas. Quel drôle de Premier ministre !

Alors, vouloir réduire les enseignants et leur mettre des pressions énormes et contribuer ainsi à la détérioration de l'école est une menace pour le progrès social pour lequel il est investi Premier Ministre.

■ DURA LEX, SED LEX !

Quartier Banconi : Grande prêche pour le Mali



« Paix et réconciliation », tel était le thème du prêche organisé, dans la nuit de samedi au dimanche, par l'imam Baba DIALLO, avec le concours de l'imam Abdoulaye TRAORE dit Barré, en présence du ministre des Affaires religieuses et du Culte, M. Thierno Amadou Oumar Hass DIALLO.

« Le Mali est une terre d'islam, attesté par de nombreux voyers de culture islamique sur l'ensemble du territoire national : Tombouctou, Dia, Djenné, Niore du Sahel, Ségou, Kayes, Kougnakari, Masina, Diakaba, Dily, etc. », a rappelé l'imam Baba DIALLO.

« Plusieurs érudits et saints musulmans reposent sur cette vieille terre islamique », s'est-il réjoui, justifiant la bénédiction dont le Mali bénéficie pour ne pas sombrer davantage à cause la crise multidimensionnelle à laquelle il fait face depuis quelques années. « La prière est et demeure notre principale arme pour conjurer ce fléau qui ravage le Mali et éprouve les populations de notre pays qui a plutôt besoin de paix et de réconciliation pour se consacrer à son développement et à l'épanouissement individuel et collectif », est convaincu l'imam DIALLO, après avoir rendu un vibrant hommage aux forces armées et de sécurité pour « le sacrifice immense qu'elles ne cessent de consentir pour l'intégrité du territoire national et la sécurisation des personnes et de leurs biens ». « Si nous prêchons en toute sérénité ce soir, en plein Banconi, c'est parce que d'autres (des agents des forces armées et de sécurité) ont accepté de se sacrifier pour nous », a-t-il justifié.

« Banconi est le troisième lieu que j'ai visité pendant ce week-end, où j'ai entendu un seul leitmotiv : tolérance, acceptation de l'autre, paix et réconciliation », a conforté le ministre des Affaires religieuses et du Culte, M. Thierno Amadou Oumar Hass DIALLO.

Aussi, le ministre DIALLO s'est-il réjoui de l'organisation de ce grand prêche qui cadre avec la vision des plus hautes autorités de notre pays en matière de pratique religieuse, à savoir : la laïcité qui accorde de la place à tout le monde, dans le respect de la différence et du choix confessionnel. Cela n'est point surprenant au regard de notre héritage culturel et religieux, « empreint d'humilité et de fraternité dans la foi », a-t-il souligné.

« L'hommage rendu à nos soldats et à toutes les victimes de la folie et de la barbarie des hommes, au nom de la religion mal comprise et interprétée, est tout à fait légitime », s'est félicité le ministre DIALLO.

■ Source : CCOM/MARC

Lettre circulaire n°057 des syndicats de l'éducation relative au recrutement des sortants des écoles de formation d'enseignants comme des volontaires



Les syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016 attirent l'attention des sortants des écoles de formation d'enseignant (IFM, ENSup, ENETP...) que le combat qu'ils mènent est celui qui consiste à rendre à la fonction enseignante sa noblesse, sa dignité surtout la rendre attrayante. À ce titre, ils les informent que les agissements du gouvernement visant à les utiliser comme des palliatifs à la crise en cours n'ont d'objectif que de saper la détermination des enseignants dans leur lutte noble de restauration de la dignité de l'enseignant malien. Aussi, ils informent les doyens retraités qu'accepter de participer à cette mascarade, c'est contribuer à torpiller la loi qui a vu la revalorisation de leur pension. Les syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016 informent l'opinion nationale et internationale que cet exercice du gouvernement n'a aucune base juridique. Ce n'est qu'une mise en scène dans laquelle les sortants et les retraités seront utilisés comme des acteurs pour tromper les Maliennes et les Maliens. À cet effet, ils appellent chacun à sa responsabilité et surtout les sortants des écoles de formation pour lesquels cette lutte est engagée. Les syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016 rassurent l'opinion nationale et internationale de leur disponibilité contente au dialogue mais aussi de leur ferme volonté à poursuivre le mouvement jusqu'à ce que le gouvernement du Mali applique la loi de République. **BAMAKO, LE 01 FÉVRIER 2020**

Élections législatives 2020 : Forfait de Pitchou, la fille du Président Dioncounda Traoré

La nouvelle est tombée ce samedi 1er Février. La fille du Président Dioncounda Traoré a jeté l'éponge. Alors que la pré-campagne est lancée pour le Parlement, les responsables politiques au niveau des sections se concertent pour choisir leurs candidats et peaufiner leurs stratégies pour les législatives à venir. Au niveau de la Commune 4 du District de Bamako, le débat a pris une autre tournure. Annoncée comme candidate avant les reports connus de tous, Pitchou, la fille de l'ancien Président de la République, le Pr Dioncounda Traoré, a lâché

Festival culturel Ogobagna : L'Ambassadeur des USA à la cérémonie d'ouverture



L'ambassadeur Dennis Hankins a assisté à la cérémonie d'ouverture du 5e festival culturel annuel Ogobagna, le lundi 27 janvier, pour célébrer les cultures diverses et riches du Mali. Le ministre de la Culture du Mali, N'diaye Ramatoulaye Diallo, a souligné le rôle important que les valeurs culturelles jouent dans l'instauration de la paix et de l'harmonie pour unifier une nation.

L'ambassade des États-Unis au Mali est fière de soutenir cet événement qui place la préservation de la culture et le respect mutuel au cœur de son programme, en particulier pendant cette période au Mali. Grâce à son partenaire de mise en œuvre, Instruments Africa, l'ambassade des États-Unis à Bamako soutient le festival par le biais d'un système de sonorisation et d'éclairage. Nous félicitons les nombreuses entités qui se sont réunies pour organiser cet événement d'une semaine et souhaitons aux artistes et aux vendeurs un grand succès!

■ USAMali



prise. Elle est non partante pour siéger à l'Assemblée Nationale. Les raisons demeurent pour l'heure floues sur ce forfait. Alors qu'elle faisait office de favorite, son retrait va certainement influencer sur les chances de l'ADEMA-PASJ, qui a annoncé vouloir la remplacer par une autre femme pour la course au Parlement. Affaire à suivre.

Congrès ordinaire du PIDS Daba Diawara fustige : «Le mandat de la MINUSMA ne permet pas aux forces internationales de soutenir le Mali dans sa guerre »

Le cinquième congrès ordinaire du parti de l'indépendance, de la démocratie et de la solidarité (PIDS) a eu lieu du 1er au 2 février 2020 au Mémorial Modibo Keita. Une occasion pour le président du parti de faire une rétrospective de l'actualité tout en s'exprimant sur la question du mandat de la MINUSMA dans notre pays. Le président du parti avait à ses côtés son secrétaire général Ibrahim Dembélé, des personnalités et des militants venus nombreux pour la circonstance. Après avoir rendu un vibrant hommage aux victimes civiles et militaires, le président du PIDS, Daba Diawara, a indiqué que la situation née de la crise politico-institutionnelle qui secoue le Mali depuis 2012 continue de se dégrader dangereusement sur le terrain. « Après Kidal, c'est le centre du pays qui connaît des risques de déstabilisation avec les attaques terroristes récurrentes et des conflits intercommunautaires », a-t-il ajouté. Et de déplorer que des milices peules et dogons se sont constituées pour assurer la défense de leurs localités et la sérénité de leurs parents et biens à cause de l'absence des forces armées maliennes et de sécurité. M. Diawara de fustiger, « malgré la montée en puissance des FAMAS selon le gouvernement, la présence de la force BARHANE dans notre pays peine visiblement à se stabiliser, les camps militaires situés au centre du pays continuent de faire l'objet d'attaques récur-



rentes avec son lot de victimes civiles et militaires. Les populations des zones de conflits affluent vers le sud en abandonnant bétails et terre », indique-t-il. Pour lui, la corruption et l'opacité qui caractérisent l'acquisition des équipements militaires sont de nature à saper le moral des troupes en nombre insuffisant et relativement moins bien formées à la guerre dite asymétrique. En ce qui concerne le mandat de la MINUSMA, le président du PIDS dira que celui-ci est inadapté car, explique-t-il, ce mandat ne permet pas aux forces internationales de soutenir le Mali dans sa guerre pour recouvrer son intégrité. Et d'ajouter qu'au lieu de cela, « nous assistons à une stratégie de maintien de la paix », a-t-il dénoncé. Avant d'ironiser « c'est de là que la complicité des rédacteurs des résolutions de l'ONU contre l'Etat du Mali peut être établie ». Partant, M. Daba Diawara a réaffirmé son soutien au ministère de la justice dans sa lutte contre la corruption, la délinquance financière et l'impunité. Et d'encourager de passage, les autorités à s'engager résolument dans la voie du dialogue social avec les partenaires sociaux afin que le front social soit apaisé. Avant d'inviter les militants à être plus décisifs dans la perspective des élections législatives prochaines.

■ Yacouba COULIBALY

Nommé au poste de vice-président de la BOAD : Moustapha Ben Barka prendra officiellement fonction en février

Nommé vice-président de la Banque Ouest Africaine de Développement (Boad) Moustapha Ben Barka doit, en principe, prendre officiellement fonction en février prochain. Et la course pour sa succession au poste de secrétaire général de la Présidence semble être ouverte et les noms de deux anciens ministres sont cités. Selon de sources généralement bien informées, l'actuel secrétaire général de la Présidence de la République avec rang de ministre, Moustapha Ben Barka, occupera désormais le poste de vice-président de la Banque ouest africaine de développement (Boad). Un bon choix, compte tenu de l'expérience professionnelle de ce jeune cadre bardé de diplômes. Il remplace donc l'ancien ministre de l'Economie et des Finances, Bassary Touré, qui a servi pendant plusieurs années au sein de cette institution financière. Moustapha Ben Barka s'apprête même à quitter son actuel poste à la Présidence car il doit prendre officiellement fonction à la Boad en ce mois de février. C'est pourquoi, il est absent du pays depuis quelques jours. Il se trouve à Lomé, au Togo, siège de la Boad.

La question qui est aujourd'hui sur toutes les lèvres, c'est qui va lui succéder comme secrétaire général à la Présidence. Les noms de deux anciens ministres des Affaires étrangères et de la Coopération internationale



sont aujourd'hui cités. Mais, le dernier mot revient toujours au président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta. S'agissant de Moustapha Ben Barka, rappelons qu'il avait été nommé secrétaire général de la Présidence, le 30 décembre 2017, suite à la nomination de Soumeylou Boubéye Maïga à la Primature. Auparavant, il avait assuré le poste de ministre de l'Economie et des Finances chargé de la promotion des Investissements et de l'Initiative privée. Notons aussi que lors de la 115ème session ordinaire tenue récemment à Dakar, au Sénégal, le Conseil d'Administration de la Boad a approuvé de nouveaux engagements pour un montant global de 65,2 milliards de FCFA. Le Conseil a également approuvé de nouvelles opérations dont 2 prêts à moyen et long termes d'un montant total de 22 milliards FCFA, un prêt à court terme d'un montant de 5 milliards FCFA et 2 prises de participation s'élevant à 38,2 milliards FCFA. Ces opérations portent à 5 809,1 milliards FCFA le total des engagements (toutes opérations confondues) de la Boad.

■ El Hadj A.B. HAIDARA

Lancement d'un nouveau livre : Un recueil de poèmes en hommage aux soldats



Le recueil de poèmes intitulé "Poèmes à un jeune soldat inconnu" édité par les éditions Cauris Livres a officiellement été lancé vendredi dernier à la Bibliothèque nationale. Ce projet en hommage aux soldats tombés au combat a vu la participation d'une dizaine de pays à travers le monde.

Ils sont écrivains, ingénieurs, hommes de droit, enseignants, étudiants... (hommes et femmes) issus de plusieurs pays à travers le monde à répondre à l'appel à contribution de Cauris Livres et ses partenaires, (la Fondation Orange Mali et Imprim Services) pour la réalisation de cet ouvrage collectif. Leur contribution n'a donc pas été vaine car le livre a vu le jour et est désormais disponible à la maison d'édition et il est gratuit. La cérémonie de lancement s'est tenue le vendredi 24 janvier dernier à la Bibliothèque nationale du Mali, en présence de plusieurs contributeurs et des personnalités politiques et du monde de la culture.

"Chers contributeurs, chers poètes, vos voix se sont levées, nombreuses, pour répondre à l'appel de Cauris Livres en couvrant d'étoiles de gloires les tombes des soldats fauchés au printemps de leur vie. Votre parole qui se découvre au fil des pages, raconte la douleur humaine, distille la compassion et invite à la gratitude..." peut-on lire sur la préface de l'ouvrage de 120 pages contenant environ 80 poèmes. Les contributeurs littéraires à la réalisation de cet ouvrage collectif sont issus de plusieurs pays : Mali, Algérie, Mauritanie, Etats-Unis, RD Congo, Cote d'Ivoire, Chine, France et Cameroun.

"Cette initiative est une manière pour Cauris Livres de partager la douleur des familles des victimes. Ces soldats tombés sur le champ de bataille pour la défense de la patrie. Le livre est gratuit et toute personne intéressée peut passer à notre maison d'édition pour récupérer un exemplaire", nous explique Boubacar Sissoko, responsable chargé de développement du partenariat à Cauris Livres.

Communiqué de la SOMAGEP et de la SOMAPEP:



Bamako, le 03 FEV 2020

Ref. N° 2020/01 /SOMAGEP.SA /SOMAPEP.SA

« COMMUNIQUE CONJOINT SOMAGEP.SA - SOMAPEP.SA »

En raison des travaux programmés à la Station de production d'eau potable de Kabala, la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP-SA) et la Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP-SA) informent leurs abonnés de Bamako et Kati que la distribution de l'eau potable pourrait connaître des perturbations pour la période du Lundi 03 au jeudi 06 Février 2020.

La reprise normale du service pourra éventuellement intervenir plus tôt que prévu.

Les sociétés SOMAGEP-SA et SOMAPEP-SA savent compter, une fois de plus, sur la bonne compréhension de leur aimable clientèle et lui présentent toutes ses excuses pour les désagréments que cela pourrait causer.

Le Directeur Général
de la SOMAGEP.SA

Boubacar Idrissa MALIGA

Le Directeur Général
de la SOMAPEP.SA

Yénizanga KONE

Ampliations:
- MEE
- PCA - SOMAGEP.SA
- PCA - SOMAPEP.SA

Société Anonyme d'Etat avec Conseil d'Administration
B.P. : E 708 Bamako - Rue 41, Direction Troukabougou, Bamako, République du Mali
Capital Social : 1 000 000 000 F CFA - RCCP : MA, Btu, 2010, S 4949
Tel : +223) 20 22 75 91 / 20 22 40 30 - Fax : +223) 20 22 55 80

Scanned by CamScanner

L'un des contributeurs, Sirafily Diango, Professeur de lettres au lycée Massa Makan Diabaté, a déjà écrit une trilogie théâtrale dans ce sens-là. Il estime que ce projet d'écriture est une initiative à saluer car il a permis à tous ses participants de rendre un vibrant hommage aux soldats tombés sur le champ de bataille, d'exprimer leur douleur et d'apporter leur contribution à la résolution de la crise que traverse notre pays et tous les pays du Sahel.

Connue pour son apport incontestable à la promotion de la littérature au Mali, l'Association des jeunes esprits de la littérature malienne (Jelma) a également participé à ce recueil de poèmes à travers cinq (5) de ses membres dont Sitan Koné qui a précisé lors du lancement que le Jelma apporte ainsi son soutien aux FAMAs à travers cette contribution à textes.

■ Youssouf KONE

WESTERN
UNION

WUSM

MONEY TRANSFER



Communiqué de Florence Parly, ministre des Armées:

Le Président de la République, chef des Armées, a pris la décision d'augmenter les effectifs déployés dans la bande sahélo-saharienne pour les porter à environ 5100 militaires, soit une augmentation de 600 soldats.

Cette décision s'inscrit dans les orientations du sommet de Pau et de la construction de la Coalition pour le Sahel.

Il s'agit d'un effort conséquent pour les armées françaises : l'essentiel des renforts sera déployé dans la zone dite des « trois frontières » entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Une autre partie de ces renforts sera engagée directement au sein des forces du G5 Sahel pour les accompagner au combat.

La lutte contre le terrorisme est notre priorité : au Sahel, la France est en première ligne mais elle ne doit pas être seule.

Le Tchad devrait bientôt déployer un bataillon supplémentaire au sein de la force conjointe du G5 Sahel dans la région des trois frontières. Les Européens se mobilisent également, à l'image des Tchèques, dont le gouvernement vient d'annoncer l'intention de déployer 60 militaires au sein de la Task Force Takuba, qui rassemblera différentes unités de Forces spéciales européennes. De nouvelles annonces devraient

intervenir prochainement, en fonction des calendriers politiques et parlementaires des pays souhaitant nous rejoindre.

Parallèlement, la France est en faveur d'une extension du mandat de la mission de formation de l'Union européenne (EUTM) pour lui permettre de coopérer avec les forces armées d'autres pays du G5 et d'assurer ainsi une partie plus importante de leur formation.

Le ministère des Armées est entièrement mobilisé avec le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères pour concrétiser la dynamique du sommet de Pau. La solution à la crise actuelle n'est pas uniquement militaire, mais globale, politique, sécuritaire, économique.

Le Président de la République a rappelé en conseil de défense cette semaine que cette étape majeure de notre engagement au Sahel doit marquer un tournant à la fois dans la mobilisation de nos partenaires européens et la montée en puissance des forces du G5.

Nos militaires incarnent le bras armé de la République. Chaque jour, ils combattent avec la même détermination un ennemi fugace et asymétrique. Le renfort annoncé par le Président de la République doit nous permettre d'accroître la pression contre l'EIGS (Etat islamique au grand Sahara) organisation terroriste agissant pour le compte de Daech. Nous ne laisserons aucun espace à ceux qui veulent déstabiliser le Sahel.

Diplomatie : La fille de Aminata Dramane Traoré du triumvirat pour le DNI va occuper son poste d'ambassadeur au Canada

Le Président de la République SEM Ibrahim Boubacar Keita a reçu en audience, le 31 janvier 2020, celle qui est désormais le nouvel Ambassadeur du Mali au Canada.

SE Madame Fatima Meite Braoule était allée prendre conseils auprès du Chef de l'Etat, avant de rejoindre son poste et promet d'œuvrer au renforcement des relations entre les deux pays.

Au moins le DNI lui aurait servi. Bonne chance à celle qui a su convaincre par son seul CV "Prestigieux".



"Pour le Mali, aucun sacrifice n'est de trop", disait IBK. A suivre...

Affaires religieuses : Des attaques contre le MARC



Le ministre des Affaires religieuses et du Culte, Thierno Amadou Oumar Hass Diallo est depuis quelques temps l'objet de sévères attaques sur certains aspects de la gestion de son ministère. La visite de l'Ambassadeur turc et le responsable de Turkish Airlines ne lève-t-elle tout doute sur ces accusations ?

Depuis Plusieurs jours, une attaque en règle est dirigée contre le ministre des Affaires religieuses et du culte, Thierno Amadou Oumar Hasse Diallo. S'il reste que la transparence dans la gestion des affaires publiques est un impératif démocratique, il reste pour crédibiliser cette approche, que toutes les accusations soient documentées.

Que s'est-il passé réellement ?

Selon une source bien introduite l'organisation du hajj est une mission extrêmement difficile qui requiert à la fois tact, souplesse et rigueur. Le ministère en charge de cet événement annuel musulman reçoit plusieurs dizaines de pèlerins par différentes filières. Certains de ces pèlerins, et ils sont nombreux, pour diverses raisons doivent être pris en charge par le ministère lui-même qui ne dispose pas d'un budget suffisant à cet effet. Ce nombre pléthorique de pèlerins dépasse largement en effet le budget alloué au département. Aussi, nous explique notre source, le département doit-il superviser tout le processus du pèlerinage.

«Des personnes nous parviennent même après le départ de tous les pèlerins. C'est grâce au leadership du ministre qu'elles sont prises en

charge », dicit la source.

A la fin de chaque pèlerinage, un rapport circonstancié est rédigé, afin de permettre au ministre des Finances de payer les montants dus aux agences.

C'est ainsi que suite au passage du Bureau du vérificateur, puis de celui de l'Office Central de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) et autres contrôles de l'Etat, des observations ont été formulées.

C'est normal qu'il en soit ainsi, dans la mesure où le pèlerinage est d'abord une affaire religieuse et que l'Etat y voit plus une volonté sociale, voire humanitaire que commerciale.

Le dossier de l'Agence de voyage AMSA, abondamment cité par la presse a été envoyé par courrier au département des Finances pour disposition à prendre. Le ministre des Finances par ailleurs Premier ministre a décidé d'attendre, le rapport du Vérificateur pour réagir. Ce qui est parfaitement compréhensible.

Mais ce qui peut surprendre les observateurs avertis, c'est comment un rapport qui n'est même pas disponible officiellement, donc un draft, se retrouve sur les réseaux sociaux ?

Et, question aux auteurs de cette fuite : pourquoi le rapport contradictoire n'est pas publié ?

Quelqu'un doit sans doute en vouloir à la personne même du ministre Diallo.

C'est d'ailleurs le même ministre qui avait été victime d'un lynchage médiatique pour une affaire qui n'existe même pas. On le critiquait d'avoir fait adopter une loi visant à interdire les prières dans les espaces publics en dehors des mosquées, alors même qu'une telle mesure, qui n'a jamais été envisagée, est contraire à toute la vision du président IBK nous signale notre source.

Le ministre Diallo a d'ailleurs récemment reçu l'ambassadeur de Turquie au Mali et le responsable de la compagnie Turkish Airlines qui sont sortis satisfaits des locaux du département après leur audience. L'équivoque sauf éléments nombreux probants est donc levée.

En plus de la satisfaction de la Turquie au sortir de la rencontre avec le ministre, les autorités saoudiennes en charge du hajj ont décerné 3 trophées au ministre DIALLO pour le remercier et le féliciter de la bonne organisation du hajj à l'actif de la partie malienne, notamment en termes de transport, de restauration et d'hébergement, sans oublier les phases rituelles.

Affaire à suivre...

■ **Moctar Sow**



Mark BRISTOW, PDG de BARRICK : 714,802 onces d'or produit en 2019

« Le complexe Loulo-Gounkoto de Barrick Gold Corporation a de nouveau démontré ses preuves, dépassant ses prévisions 2019 avec une production de 714,802 onces d'or. Le complexe Loulo-Gounkoto va continuer d'investir dans les programmes de santé communautaire, d'éducation et de développement économique », a annoncé Mark Bristow.

Le Conseil d'administration de la société des mines d'or de Loulo s'est tenu jeudi dernier. Aussitôt après la tenue du CA, le Président directeur général de Barrick, Mark Bristow, a animé une conférence de presse, en présence du directeur général de la mine de Loulo, Abass Coulibaly. L'occasion était opportune, pour les différents responsables de programmes, de passer en revue les acquis, les avancées et les difficultés de la société. D'entrée de jeu, le PDG de Barrick s'est félicité du fait que l'année 2019 se soit déroulée « sans conflit social entre employeurs et employés ». Toute chose qui, à ses dires, a impacté sur les résultats dont les prévisions ont été dépassées en 2019.

« Cette performance n'a pas été faite au détriment de la santé communautaire, de l'éducation et du développement économique. L'un de ceux-ci, est le complexe agricole mis en place et financé à hauteur

de \$2.2 millions. Le complexe a produit sa première promotion de 48 jeunes agriculteurs qui ont été installés sur 30 nouvelles fermes agricoles et a fourni non seulement les compétences techniques et entrepreneuriales nécessaires, mais avec le mérite d'appliquer effectivement ces compétences », s'est-il félicité.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Au cours de 2019, Loulo-Gounkoto a dépensé \$313 millions dans les entrepreneurs et les fournisseurs locaux et continue de développer les entreprises locales, à travers la création d'un fonds de \$500,000 destiné aux projets d'incubation pour l'intégration des entrepreneurs locaux dans l'industrie minière.

En 23 ans de présence au Mali, Barrick a beaucoup investi dans l'économie malienne, dira le conférencier. « Au cours des 23 dernières années, Barrick et Randgold Resources, la société dont elle a hérité, ont contribué pour \$7.2 milliards à l'économie malienne (NDLR : 4 000 milliards de F CFA) sous forme de taxes, redevances, salaires et autres paiements aux fournisseurs locaux. Au cours de la même période, nos mines au Mali ont payé \$2.7 milliards en dividendes, taxes et redevances à l'État soit environ trois fois le milliard de dollars reçu comme dividende par Barrick », a déclaré Bristow. Et

d'ajouter que « C'est un principe cardinal pour Barrick que nos pays d'accueil et les communautés partagent équitablement les avantages créés par nos opérations. Certains aspects tels que le développement des compétences et la création d'emplois ne sont pas mesurables mais comme ces chiffres le démontrent, la valeur quantifiable que nous procurons au Mali est très substantielle ».

Abordant les perspectives de la mine, il a été on ne peut plus clair. Pour lui, le complexe a continué à performer de façon constante par rapport au plan et continue encore de travailler pour remplacer les réserves exploitées par l'exploration, avec succès, des sites autour de la mine et la conversion des ressources.

Le développement de la troisième mine souterraine du complexe a été abordé. Ce complexe est un programme intensif d'exploration dans la région de Kéniéba, Loulo-Gounkoto, qui a un potentiel important de croissance pour répondre à tous les objectifs de son plan de 10 ans.

Bristow a annoncé la construction d'une centrale solaire de 20 MW qui sera développée en quatre phases. La première phase sera mise en service pour la fin du premier trimestre et le dernier au cours du quatrième trimestre de cette année. « Cela ajoutera 20 MW au réseau du complexe, baissera le coût unitaire de son énergie et réduira les émissions carboniques de quelques 40 000 tonnes par an », a-t-il affirmé.

■ Ibrahim Sanogo



Le contrôle financier supprime en catimini le contrat simplifié : Les services financiers et partenaires de l'Etat abasourdis



La direction nationale du contrôle financier a instruit à ses délégations auprès des différents départements ministériels, de ne plus accepter de contrats pour les dépenses en dessous de cinq millions (5 000 000) F CFA pour l'année 2020. Le bon de commande ou le bon de travail, la facture pro forma constitueront désormais les pièces justificatives de la dépense. Ce qui a provoqué un véritable tôle dans les administrations publiques qui, jusque-là, n'ont pas été informées officiellement. Le ministre de l'Economie, Dr Boubou Cissé, face à l'insistance des rumeurs sur le sujet a saisi la balle au rebond en demandant des comptes au contrôle financier. Son arbitrage est vivement attendu par la chaîne de dépenses, sur un dossier qui commence à faire couler beaucoup d'encre et de salive.

Dans sa correspondance en date du 16 janvier 2020, le Premier ministre et ministre de l'Economie, Dr. Boubou Cissé, a instruit au directeur national du contrôle financier (DNCF), Djilitié Michel Dembélé, de vérifier l'information. C'est dans ce cadre que ledit directeur a fourni une note explicative relative à l'exécution des dépenses publiques conformément à l'arrêté n°2015-3721/MEF-SG fixant les modalités d'application du décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant code des marchés et des délégations de service publics. Lequel arrêté stipule en son article 23 "qu'en application de l'article 9.2 du code, les achats de l'Etat et des établissements publics nationaux dont la valeur est inférieure aux seuils de passation des marchés publics font l'objet des procédures de sollicitation de prix suivantes

- Demande de cotation

- Demande de renseignement de prix à compétition restreinte
- Demande de renseignement et de prix à compétition ouverte.

L'article 23 dudit arrêté prévoit que "la demande de cotation concerne les commandes de travaux, fournitures, services courants et prestations intellectuelles dont le montant est inférieur à 5 000 000 FCFA mais supérieur au plafond du montant des pièces justificatives admises en régie d'avance.

L'autorité contractante consulte par écrit au moins trois candidats choisis sur la base de la liste des fournisseurs, entrepreneurs et prestataires, constitués suite à un avis à manifestation d'intérêt et mise à jour avec les demandes spontanées d'inscription sur la liste des fournisseurs.

Les propositions financières sont transmises sous forme de facture pro forma sur la base des descriptions concises des fournitures ou prestations recherchées. Elles sont transmises par courrier administratif, par fax ou par courrier électronique.

L'autorité contractante attribue le marché au candidat ayant soumis la proposition la moins disante et en dresse le procès-verbal signé par la personne habilitée.

La procédure de demande de cotation ne nécessite ni cahier de charge formel, ni publicité.

Toujours selon le directeur national du contrôle financier, après la publication de l'arrêté susmentionné, des réunions relatives aux difficultés liées à l'application se sont tenues les 30 mai, 7 juin et 30 juin 2016.

Présidées respectivement par le Conseiller Technique chargé des marchés publics à l'époque, M. Ben Bouillé et Mme Sidibé Zamilatou Cissé, Ségala du département avec les acteurs de la chaîne de la dépense publique (DGB DNCF DNTCP), la DGMP-DSP et l'AMRDS, à l'issue desdites réunions, le principe de la modification de l'arrêté en question, a été retenu notamment pour consacrer ce qui suit :

- Pour les dépenses de 100 000 FCFA à moins de 500 000 FCFA, la cotation doit être formalisée par un bon de commande ou un bon de travail :
- Pour les dépenses de 500 000 FCFA à moins de 5 000 000 FCFA, la cotation doit être matérialisée par un marché.

En conclusion, Djilitié Michel Dembélé dit qu'à

la lumière des argumentations développées dans sa note explicative, il devient impératif d'appliquer la réglementation en vigueur notamment l'arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015, fixant les modalités d'applications du décret n°2015-0604 /P-RM du 25 septembre 2015 portant code des marchés et des délégations de services publics. En tout état de cause, sans modification de l'arrêté susmentionné, l'exécution des dépenses dont le montant est inférieur à 5 000 000 FCFA ne nécessite pas l'établissement d'un contrat.

Cette mesure de la DNCF de ne plus accepter de contrats pour les dépenses en dessous de 5 000 000 FCFA est une grande perte pour l'Etat. Parce qu'auparavant on établissait un contrat à partir de 500 000 FCFA et il était soumis au droit d'enregistrement aux services des impôts (3 % du montant hors taxe). Pour ce cas précis, le directeur du contrôle financier tacle le trésor en ces termes : "La volonté de la direction nationale du trésor et de la comptabilité publique de traiter les dépenses dont le montant est inférieur à 5 000 000 FCFA suivant un contrat (marché) n'est pas un fait nouveau, mais elle viole les dispositions de l'arrêté susmentionné même si elle offre au Trésor public des droits d'enregistrement indument perçus". Sans contrat quelles seront les obligations du prestataire et de l'Etat ? Comment définir les voies de recours en cas de défaillance d'une des parties ? Mieux après tant d'années, quelle est aujourd'hui l'opportunité de cette mesure à main levée.

De nombreuses questions dont les réponses permettront au ministre de l'Economie, Dr Boubou Cissé d'arbitrer une fois pour toutes. Parce que les administrations publiques sont paralysées.

Jusqu'au moment où nous mettons sous presse cet article, aucun service financier de l'Etat n'a reçu un acte du contrôle financier, pour notifier sa volonté de ne plus accepter de contrats pour les dépenses en dessous de 5 000 000 FCFA. Au Trésor, un cadre nous a fait savoir qu'en l'absence d'un document officiel, pour motiver la nouvelle mesure de la DNCF, tous les mandats sans contrat seront automatiquement rejetés.

Wait and see.

■ **Kassoum THERA**

Transports : Les acteurs du secteur se concertent



Le ministre des Transports et de la Mobilité urbaine, Ibrahima Abdoul Ly, a présidé, jeudi 30 janvier 2020, la réunion annuelle des transporteurs, au Centre international de conférence de Bamako (CICB). Cette année le thème retenu est : « pour un service de transports plus efficace ».

Cette rencontre à périodicité annuelle, avait pour objectif d'analyser les problèmes auxquels le secteur des transports est confronté, en vue de trouver des solutions idoines. Durant trois jours, plusieurs thématiques seront abordées par les acteurs du secteur des transports au Mali, notamment la réforme du secteur des transports, mettant ainsi un accent particulier sur la digitalisation des documents de transport, les programmes d'infrastructures et de services de transport. Le choix du thème n'est pas fortuit. Selon le ministre des Transports et de la Mobilité urbaine, Ibrahima Abdoul Ly, ce thème permet d'aborder, de façon spécifique, les questions liées à l'amélioration des structures administratives et des services à rendre aux populations. Après, le ministre Ly, est revenu sur des grandes actions développées par son département durant l'année écoulée. Pour joindre l'utile à l'agréable, le ministre a même pris l'exemple sur la « Circulation alternée », en attendant ainsi donc, la mise en œuvre prochaine des actions de mobilité durable. Pour le chef du département des Transports et de la Mobilité urbaine, il s'agit notamment du Projet de renouvellement du parc de transport, la mise en place du Métrobus de Bamako, le développement du transport fluvial urbain et

le transport par téléphérique.

En plus des activités de Mobilité, Ibrahima Aboul Ly, a aussi rappelé que l'année 2019 a été marquée par la réalisation de plusieurs projets dans son domaine : les transports. Il cite entre autres : « l'amélioration des délais de délivrance des documents de transport, l'amélioration de l'accueil des camions poids lourds en transit au niveau des frontières, le renforcement des mesures de Sécurité et de Sûreté sur les plateformes aéroportuaires du Mali, la poursuite des opérations de pluie provoquée, l'adoption en Conseil des ministres du 2 octobre dernier du Plan de relance du trafic ferroviaire de voyageurs et de marchandises entre Bamako et Diboli, etc. ».

Et le ministre de conclure avec cette bonne nouvelle : « le lancement officiel, dans quelques semaines, des activités de la nouvelle compagnie aérienne de droit malien, Sky Mali, en cours de certification, qui commencera ses vols dans les prochaines semaines au Mali et dans la sous-région. C'est des vols à destination de Kayes, Koulikoro, Mopti, Tombouctou, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, Cotonou et, plus tard, Paris, la capitale de la République française ». Aujourd'hui, la réunion annuelle des transporteurs demeure un meilleur cadre d'échanges et d'analyse pour l'établissement du bilan des réalisations de l'année écoulée afin de mieux programmer les années futures.

■ **Ibrahim Sanogo**

Amazone de la semaine : Mme Maïga Sina Damba

Notre sélection de la semaine porte sur une dame exceptionnelle, ambitieuse, travailleuse et honnête. Elle s'appelle Sina Damba.

Cadre au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Mme Maïga Sina Damba a fait ses études fondamentales à Sandaré (Cercle de Nioro du Sahel) et Nara ; les études secondaires après l'obtention du Diplôme d'Études Fondamentales (DEF) l'ont conduite à Bamako au Lycée de Jeunes Filles où elle obtint les deux parties du baccalauréat (Séries Lettres Modernes et Philo Langues). Après le

baccalauréat, Sina Damba fut admise au concours d'entrée à l'École Nationale d'Administration Section Sciences Juridiques où elle a obtenu sa maîtrise.

Pour parfaire sa formation et acquérir de nouvelles connaissances, elle a suivi plusieurs stages et formations en Côte d'Ivoire, en Belgique, au Canada, aux États-Unis dans les domaines du Genre, de la Gestion des Ressources Naturelles, du Développement des Compétences, du Partenariat, du Réseautage, de la Communication pour le Développement...

Après ses études supérieures, comme la plu-

part de ses camarades de promotion, Sina Damba a été confrontée au problème d'emploi. Après mûre réflexion, elle a choisi le monde associatif, elle était très attirée par le monde du développement et de l'humanitaire. Avec certains camarades de promotion, elle va créer l'Association de Formation et d'Appui au Développement (AFAD). Elle va évoluer pendant 12 ans dans le monde du développement et de l'humanitaire.

Mme Maïga Sina Damba a occupé différentes fonctions au sein du monde des ONG tout au long de ces douze années dont celle de directrice de AFOTEC (Appui à la Formation et aux Technologies), une ONG Internationale avec siège à Dakar ; de directrice exécutive du Comité de Coordination des Actions des ONG (CCA-ONG), de présidente active et fondatrice de l'AFAD.

Sur le plan politique, Sina Damba a occupé plusieurs postes de responsabilité au plus haut niveau de l'État. En novembre 2002, elle a été nommée chef de cabinet au Ministère de l'Artisanat et du Tourisme. En femme patiente qui sait attendre son tour, elle fut nommée ministre de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille en octobre 2007.

En octobre 2012, Sina Damba a été nommée directrice générale de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ). Après la fonction ministérielle, elle a été nommée présidente du conseil d'administration de l'APEJ en novembre 2013.

Active au niveau de la société civile malienne, Mme Maïga est membre de plusieurs associations, réseaux ou coordinations de la société civile dont l'Association pour le développement du Cercle de Nara, l'Association Culturelle Soninké, Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires, Plateforme des Femmes Leaders du Mali, Réseau des Femmes pour les Droits Environnementaux, Présidente et Fondatrice de l'Association de Formation et d'Appui au Développement (ONG Nationale). Pour la bonne marche de toutes ces organisations, elle est très disponible et y apporte sa modeste contribution.

En plus de ces multiples fonctions occupées par notre Amazone de la semaine, Mme Maïga Sina Damba embrasse également une carrière politique au sein du



Congrès National d'Initiatives Démocratiques (CNID FASO YRIWATON)

auquel elle a adhéré depuis sa création en 1990. En ce jour, au niveau du Parti, elle occupe le poste de première vice-présidente, elle coordonne les activités des autres vice-présidents ainsi que celles du secrétariat chargé de la communication.

De par son courage, sa détermination et son amour pour le Mali, Sina Damba fut candidate aux élections législatives en 2007, une expérience qui lui a beaucoup appris. Selon elle « je n'entends pas m'arrêter là si Dieu le veut ». Car elle estime qu'il n'y a pas de parcours sans difficultés, le plus important pour elle c'est de pouvoir en tirer des leçons, de capitaliser et d'avancer, c'est ce que Sina Damba fait chaque fois que des contraintes semblent obstruer son chemin. Sa stratégie consiste soit à enlever la contrainte ou à la contourner allègrement.

« Je remercie le Journal InfoSept pour l'honneur qu'il m'a fait en me choisissant comme Amazone pour cette parution, me donnant ainsi l'occasion d'être connue par les nombreux lecteurs et lectrices. Je souhaite bon vent au Journal et plein succès.

Notre pays traverse des moments difficiles et mêmes douloureux et ce depuis 2012. La crise multidimensionnelle que nous vivons, a impacté tous les aspects de la vie de la nation, l'économie tourne au ralenti pour ne pas dire qu'elle est en arrêt total. L'insécurité s'est installée partout du Nord au sud en passant par le centre et atteint toute la bande sahélienne qui va de Mopti jusqu'à Kayes en passant par Ségou, Koulikoro et le District de Bamako. La pauvreté touche aujourd'hui près de 90% de la population, les services sociaux de base n'arrivent plus à fonctionner correctement avec des centres de santé, des hôpitaux qui ne peuvent plus rendre les services de santé les plus

simples. Des centaines d'écoles sont fermées privant des milliers d'enfants de leur droit fondamental : l'éducation. Les réfugiés et les déplacés se comptent par milliers, il y a des veuves et des orphelins dans presque toutes les familles. Je ne peux pas rester indifférente à un tel drame comme tout bon patriote ».

« Je souhaite que le Dialogue National Inclusif annoncé puisse se tenir dans les conditions idoines, qu'il offre au peuple malien l'occasion de nous retrouver malgré nos divergences, c'est une opportunité unique que nous devons saisir, pour ce faire les acteurs concernés doivent jouer franc jeu, il faut éviter les calculs politiques, les jeux d'intérêt, bref il faut placer le Mali au-dessus de tout. Une grande place doit être faite aux femmes du Mali, elles sont incontournables dans le processus de résolution de la crise qui nous secoue depuis 2012 qui est la cause de cette guerre asymétrique imposée à notre pays ».





Problématique de financement des PME/PMI : Les acteurs planchent sur le sujet

La problématique de financement des PME/PMI était au centre des échanges au cours d'un panel organisé au Parc d'exposition de Bamako, dans le cadre de la 13ème édition de la FEBAK. Ce panel était placé sous la présidence du ministre de la Promotion de l'Investissement privé, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Entreprenariat national, Safia Boly.

Pour le ministre de la Promotion de l'Investissement privé, des Petites et moyennes entreprises et de l'entreprenariat national, Safia Boly, l'appui aux PME a évolué au fil des années. Pour certaines inquiétudes exprimées, il y a des dispositifs déjà mis en place pour y remédier. Pour l'asymétrie d'information par exemple, on sait que la BCEAO a mis en place un bureau de crédit qui pourra, éventuellement, créer un équilibre en termes d'asymétrie d'information. « **Alors je voulais aussi juste prendre quelques minutes pour vous parler des problèmes**

d'appui aux petites et moyennes entreprises qui a été lancé par le département, peut-être que beaucoup d'entre vous ne sont pas au courant. Le Président de la République, dans son programme présidentiel pour le quinquennat, s'est engagé à appuyer 4 000 entreprises pendant la période 2019-2023. A travers le programme d'appui aux entreprises, nous allons non seulement aider ces entreprises dans leur création mais aussi dans l'accompagnement. Nous envisageons tout ce qui est dispositif d'appui pour, non seulement renforcer les incubateurs dans leur rôle pour qu'ils puissent accompagner les entreprises dans tout ce qui est formation, élaboration de plan d'affaire et facilitation des différentes demandes de financement, mais de créer, de renforcer les conseils d'entreprise qui pourront, éventuellement, appuyer dans la chaîne d'entreprenariat », a-t-elle dit.

Abordant les problèmes liés au financement, Safia Boly dira que « dans la mise en œuvre

du programme, nous avons eu des échanges avec plusieurs partenaires financiers et avec le secteur privé en général, avec les structures de microfinances, individuellement. Bien sûr les banques commerciales se plaignent des ratios prudentiels que la BCEAO leur a, plus au moins, demandé de mettre en œuvre. Et les entreprises se plaignent de l'accès au financement. Il y a des garanties qui sont demandées qui n'est pas à leur portée et on pourra aider un peu tout ce qui est de formation à avoir des projets bancables. La BCEAO a mis en place le dispositif d'appui aux PME. Il a été établi, il y a environ deux ans. Elle a déjà revu environ 125 projets. Elle a accompagné 125 entreprises et seulement 3 ont eu accès au financement. La 4ème entreprise a eu accès à travers ses propres relations. J'ai eu une rencontre avec le dispositif pour comprendre quelle est la difficulté. Bien entendu, il y a des commentaires qui se partagent aussi. Et j'aimerais avoir votre réaction là-dessus », a-t-elle souhaité.

Dans sa présentation, Mme Touré Mariam Siby, chargé du département PME/PMI à la BMS a donné une explication précise sur cette problématique de financement des PME/PMI dans notre pays. Pour elle, les entreprises n'arrivent

pas à satisfaire les exigences des institutions bancaires, d'où le faible taux de financement des entreprises. Pour remédier à ce problème, elle propose aux entreprises de présenter des projets bancables. Certes, la banque est prête à financer les projets mais elle ne prendrait pas de risque. Les entreprises maliennes sollicitent des prêts pour financer leur entreprise mais dès la réception des fonds elles ont du mal à rembourser. Le financement est très complexe ; il urge d'y apporter des solutions appropriées. La rétention de certaines informations par les clients est à la base du manque de financement de leur projet. La banque offre également des opportunités au PME/PMI

Tidiane Diarra, directeur général du fonds de garantie pour le secteur privé, s'est également appesanti sur les difficultés. La qualité et la structuration des projets, la capacité de management de l'entreprise et la culture du crédit, l'absence et le faible niveau d'apport personnel et de garantie, le taux élevé des impayés, les offres de possibilités de financement limitées, le coût d'accès au financement élevé sont, entre autres, les problèmes ren-

contrés par les PME/PMI. Pour contourner ces difficultés, il faut faciliter la création d'entreprises naissantes, instaurer des fonds de garanties pour le secteur privé et booster la création d'emplois et de valeur ajoutée, notamment dans les secteurs prioritaires. FGSP apporte des solutions à certaines difficultés. Nous sommes là pour garantir les financements des banques. Nous demandons aux banques de nous solliciter lorsque la garantie n'est pas suffisante. Le FGSP a été créé uniquement pour palier à cela ».

Selon Almoustapha Touré de la BMS, la banque, à sa création, a pour mission statutaire le financement et l'accompagnement des PME/PMI. Les difficultés sont pareilles quelles que soient les banques. Ce n'est pas étonnant que les banques et les entrepreneurs se rencontrent sur la question de financement. Et c'est une question centrale de toute entreprise, au-delà de l'activité économique de l'entreprise. Il a, par ailleurs, évoqué la question du taux d'intérêts. De plus en plus, les entrepreneurs pensent que le taux d'intérêt est élevé. De 1969 à nos jours, si vous prenez le prix de toutes les denrées, de quelque nature que ce

soit, les prix ne font que monter. Mais quand on prend le taux d'intérêt des années 60 à maintenant ça baisse. Il y a une autre solution qui a été envisagée maintenant.

Selon Moussa Alassane Diallo, président du conseil d'administration de la BNDA, en écoutant les banques et les entreprises on se croirait à un rituel. « **Les banques viennent de parler des difficultés. Si vous faites appel aux entreprises elles vous diront que l'accès au financement est difficile, les procédures sont longues, les taux d'intérêt sont élevés, les apports personnels sont énormes. C'est un dialogue de sourds. Comment sortir de cela ? Parce que la problématique que nous sommes en train de débattre est au cœur de l'économie. 80% des entreprises sont informelles. Le tissu de l'économie malienne repose sur les PME/PMI. L'accès au PME doit être inscrit au cœur des priorités** », a-t-il martelé.

■ Ibrahim Sanogo

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Législatives 2020 : Le flou artistique

Au fait, y'en a-t-il un de programme ? Ou est-ce une improvisation imposée ? Auront-elles lieu ou seront-elles annulées comme d'autres ? Sommes-nous en mesure de les organiser ? Pouvons-nous ne pas les tenir ? Un casse-tête pour la classe politique.

La psychologie d'un individu est importante pour le comprendre et prévoir ses réactions. Même si certaines restent justement imprévisibles. Elles défient les lois de la science psychologique et donnent le tournis à ceux qui sont obligés de les suivre ; dans l'incertitude permanente. De part ses vagues hésitations, IBK inscrit son régime dans ce dernier cas de figure. Le caractère de l'homme est pétri dans les sautes d'humeur, les réactions impulsives et les inconstances. Dire TCHOU puis TCHA est chez lui naturel et habituel.

Ces penchants se conjuguent cependant avec la tendance à décider seul, à ne consulter personne et à dérouter ainsi ceux qui sont chargés de mettre ses partitions en musique. Par exemple, il est capable de marteler : je ne négocie pas le couteau sous la gorge et faire le contraire. Ainsi, sur le même dossier, il donne et inspire des instructions contradictoires aux exécutants. Ceux qui reçoivent ces instructions et ces ordres se surprennent alors en train de se contredire en public.

C'est ainsi, à titre d'exemple, que sont Haut représentant pour les Régions du centre, l'ancien chef d'État de la Transition Dioncounda TRAORÉ, a confié à la presse que cela faisait quatre mois qu'il avait entamé les négociations avec les Djihadistes. À sa suite, c'est le ministre des Affaires étrangères du même IBK, Tiébilé Dramé qui a démenti la révélation devant la presse : « cela n'engage que lui [le Haut représentant Dioncounda TRAORÉ] », a-t-il affirmé. Face à cet échange en forme de ping-pong, IBK est lui-même resté muet comme une carpe. Qui croire ? Que croire ? Tout le Mali est pris au piège.

Pour en finir avec le facteur d'ordre psychologique qui nous coupe l'haleine ici, il convient d'ajouter à la cyclothymie pointée les incohérences d'origine géopolitiques: IBK ne décide certainement pas seul au plan international et certaines de ses décisions sont annulées de

l'extérieur ; d'où les pas de danse du Tango. C'est un homme sous influence. On lui dicte des comportements du nord du Mali et de l'extérieur.

Courir aux devants des désirs ; même ceux non exprimés

Dire qu'il est une marionnette entre les mains de ses manipulateurs (de l'intérieur comme de l'extérieur du Mali) ne serait pas inexact. Et une marionnette consentante. IBK est littéralement heureux quand il est en compagnie de ses mentors étrangers et autres chefs locaux. Et il souffre sincèrement quand le malheur les frappe. Et il est toujours prêts à courir aux devants de leurs désirs avant même que ces désirs ne soient exprimés. Les maliens sont unanimes pour croire que IBK est inapte au commandement. Et que l'ancien président, Alpha Oumar KONARÉ, aurait dit à son sujet : IBK est un bon exécutant, mais pas un bon dirigeant. Un homme à ordres, donc.

Celui qui observe le Mali de loin doit connaître ces déterminants pour mieux appréhender la conjoncture dans laquelle le pays est plongé et qui donne toute cette difficulté à croire que les législatives dont IBK a parlé vont avoir lieu. En soi, organiser une élection dans un État de droit n'est pas la mer à boire. Mais avec un IBK aux commandes, le normal devient gageure. Il a pris seul sa décision sans consulter personne. En tout cas pas au Mali. A-t-il décidé cependant vraiment seul ? A-t-il été plutôt téléguidé ? Par qui et pour quoi ? IBK sait-il lui-même si ces législatives vont avoir lieu ou pas ? Quel est finalement le programme ?

Des questions sans réponse pour les maliens des différentes couches : membres du gouvernement, administration, populations et surtout les partis politiques. Ces derniers ont pour vocation de conquérir le pouvoir par les élections. Si donc une élection est annoncée, même dans l'incertitude, ils sont obligés de se préparer pour le cas où... Et au cas où, justement, ce ne serait pas la première fois, avec IBK, qu'ils dépensent sans compter leur énergie, leur temps et leur argent sans élection. Pour rien du tout.

Élections mal parties ? Pour le meilleur ou le pire ?



Ces élections ne se présentent pas sous les meilleurs auspices. Pour les présidentielles 2018, la CENI n'a pas encore déposé ses rapports et les textes électoraux n'ont pas été relus. Les 3/5e du pays sont sous occupation: la Constitution en vigueur n'autorise pas d'élections dans ces conditions. On pourrait écrire un livre sur les obstacles objectifs qui rendent difficile la tenue de ces élections. L'insécurité rampante et les violences d'origines connues et inconnues n'en étant pas les moindres. Si on met tout cela ensemble, on se demande ce qu'a voulu faire IBK en prenant cette décision d'organiser des législatives avant le 02 mai 2020. En même temps, le pays peut-il se payer le luxe de n'organiser aucune élection cette année ? Le mandat des députés a déjà été prorogé deux fois. Et dans cinq mois, leur écharpe sera sans valeur. Le cas est pire pour les élus locaux nichés au sein du Haut Conseil des Collectivités (conseillers, maires, etc.). Peut-on envisager un référendum (pour rendre possible l'application de l'Accord dit issu du processus d'Alger) si nous sommes incapables d'organiser la moindre élection ? Et comment appliquer l'Accord sans avoir changé la Constitution ? Nous sommes pris dans un engrenage infernal. Par la faute d'un seul homme.

Dans cette situation inextricable, ce seul homme est dans ses aises au Mali : l'autiste politique IBK. A part lui, les autres sont dans le désarroi. Sans savoir sur quel pied danser.

■ Amadou TALL



Gestion de la crise scolaire : **Aucun enseignant ne sera radié** dixit le Pr Famanta

Trois membres du gouvernement étaient face à la presse, jeudi 30 janvier 2020, dans la salle de conférence du Centre d'Information Gouvernementale du Mali (CIGMA), pour expliquer le point de divergence avec les syndicats d'enseignement. Pour cet exercice, le ministre Porte-parole du gouvernement, Yaya Sangaré, était accompagné par ses homologues de l'Education nationale et du Dialogue social.

D'entrée de jeu, le ministre de la Communication, Yaya Sangaré, a reconnu qu'un seul point fait l'objet de blocage entre les enseignants et le gouvernement : il s'agit de l'application de l'article 39 de la loi 2018-07 du 16 janvier 2018, portant statut du personnel enseignant de l'enseignement du secondaire, du fondamental et de l'éducation préscolaire spéciale. « **Je confesse devant vous, que le gouvernement reconnaît la légalité et la légitimité de la revendication du syndicat des enseignants. Son interprétation à la lettre est juste et les enseignants ont raison de rappeler que toute majoration des rémunérations des fonctionnaires relevant du statut général, s'applique de plein droit au personnel de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental, et de l'éducation préscolaire spéciale ; mais ce n'était pas l'esprit de la loi. Le gouvernement de la République du Mali n'a pas aussi tort, quand-il relève la divergence de**

fond sur les modalités d'application de ces dispositions de la loi visée. Cette revendication du collectif s'adosse à un accord déjà négocié et obtenu par l'UNTM en 2018 pour la valorisation de la grille indiciaire du statut de la fonction publique », a précisé Yaya Sangaré tout en insistant que le gouvernement est dans la dynamique d'appliquer cette disposition de la loi.

Le gouvernement ne refuse pas la proposition du collectif du syndicat des enseignants, mais a juste demandé d'appliquer la majoration en fonction de la grille indiciaire de la fonction publique obtenue par l'UNTM en 2018. C'est ce que les enseignants ont refusé, a-t-il déclaré. Par ailleurs, il estime que les enseignants exigent par contre l'augmentation immédiate de leur grille de 180 points de façon rétroactive jusqu'au 1er janvier 2019 et 100 autres points à compter du 1er janvier 2021, ce qui fait en somme une augmentation de 280 points au lieu de 140 points proposé par le gouvernement. Les syndicats exigent 2019 comme date de l'entrée en vigueur de la nouvelle grille, contrairement au gouvernement qui propose 2020.

Pour lui, l'UNTM qui constitue le référentiel du collectif des enseignants a consenti une année de pause en 2020, donc les syndicats doivent faire autant.

Le ministre Sangaré, au nom du gouvernement malien, a estimé que l'Etat ne peut pas respecter son engagement cette année avec les enseignants et leur a demandé d'étaler la prise en charge de leur revendication légale et légi-

time sur 2020 et 2021, comme l'avait fait, en son temps, l'UNTM, a-t-il précisé. Il dira enfin que le gouvernement reste ouvert au dialogue avec les enseignants.

Pour le ministre du Dialogue social, l'incidence financière de l'application de l'article 39 s'élève à 58 milliards. Ce n'est pas la fin du monde mais un montant important. Mais ce n'est pas tellement ça le problème. Ce n'est pas l'incidence financière, en tant que telle, le souci. Ce sont les incidences politico sociales, parce qu'aujourd'hui l'application stricte, immédiate, entière comme cela a été dit, entraîne des grèves d'autres syndicats pour la même application. Les syndicats d'éducation ont refusé d'ouvrir le débat en dehors de l'article 39. Donc jusqu'à présent, nous sommes à ce stade-là. L'année dernière, il y a eu 69 jours de grèves. Cette année, il y a déjà un mois de grève. Et les syndicats viennent de déposer un autre préavis de grèves de 20 jours. C'est-à-dire jusqu'à mimars, c'est énorme. Le même message a été passé par le ministre du Dialogue social appelant les enseignants à reprendre le chemin de l'école pour le bonheur des enfants, futurs responsables de ce pays.

Selon le professeur Mahamadou Famanta, le Premier ministre a envisagé un plan B. C'est le recrutement de 15 000 enseignants contractuels, au cas où les négociations avec les 8 syndicats n'arrivaient pas à aboutir. Si ça aboutit, il n'y aura pas de plan B, bien sûr. Donc le recrutement de ces 15 000 contractuels ce n'est pas pour remplacer définitivement les enseignants grévistes comme on l'a interprété chacun selon sa perception et selon son objectif. Il ne s'agit pas de radier qui que ce soit. Aucun enseignant ne sera radié. Mais si la Constitution donne aux syndicats le droit de grever, par ailleurs, il y est mentionné le droit à l'éducation de tous les enfants du pays.

Il précise que ces contractuels signeront un contrat de 6 mois. Au-delà de 6 mois, s'il y a nécessité de prolonger, ce sera fait mais s'il n'y a pas nécessité, le contrat ne sera pas prolongé. L'engagement est pris qu'il y aura retenue de salaire cette fois-ci. Le gouvernement tend encore la main pour ouvrir les négociations afin que les lignes puissent bouger. Bouger pour que l'éducation reste notre boussole, que l'éducation reste la pierre angulaire. Nous devons faire l'union sacrée autour de cela.

■ Ibrahim Sanogo

Soumaïla Cissé lors de sa présentation de vœux à la presse : “L’éducation des enfants est plus que compromise par l’incapacité du gouvernement...”

Le président de l’Union pour la République et la démocratie (Urd) et non moins le chef de file de l’opposition, l’Honorable Soumaïla Cissé, était face à la presse le lundi 27 janvier, dans la salle de conférence de la Maison de la Presse. C’était lors de sa traditionnelle présentation de vœux à la presse malienne avec en toile de fond la tenue des prochaines élections législatives, la mise en œuvre des recommandations du Dialogue national inclusif (Dni), la mauvaise gouvernance, la situation sécuritaire...

Dans ses mots de bienvenue, l’Administrateur délégué de la Maison de la Presse, Mamadou Talata Maïga, a rendu un vibrant hommage au chef de file de l’opposition pour sa contribution dans la promotion de la presse privée au Mali. Aussi, il a insisté sur les différentes réformes permettant à la presse de jouer davantage son rôle, notamment la dépenalisation des délits de presse et l’annexion de l’aide à la presse au budget de l’Etat.

Prenant la parole, le chef de file de l’opposition a, pour la énième fois, interpellé le pouvoir sur la disparition mystérieuse, il y a 4 ans, du journaliste Birama Touré. “Les enquêtes ont été ouvertes mais n’ont toujours rien révélé et la justice est restée au point mort. Cette disparition continue de nous préoccuper”, a déploré Soumaïla Cissé. Aussi, il a dénoncé l’exil forcé du directeur de publication du journal Le Sphinx, Adama Dramé, suite aux différentes publications sur cette disparition.

Le président de l’Urd a saisi l’occasion pour plaider qu’une loi sur la dépenalisation des délits de presse soit enfin adoptée en République du Mali. Et d’inviter les journalistes au respect des règles déontologiques de leur profession. “Nous condamnons les actes d’intimidations et les menaces à l’encontre des journalistes. Une presse libre est la condition d’une démocratie vivante et respectueuse de ses citoyens, ne l’oublions jamais !”, a déclaré Soumaïla Cissé.

Par ailleurs, il a demandé à la presse d’être un rempart contre les maux qui minent la société malienne. Pour lui, l’affairisme, la corruption, la prévarication et les scandales financiers qui jalonnent la chronique ordinaire du pouvoir en



place doivent être dénoncés avec force. “Soyez des francs-tireurs contre l’inaction, contre le non-respect de la parole proférée. Oui, tirez sur nous, opposition, majorité, société civile car vous êtes les garde-fous contre la dérive, la déchéance et la corruption”, a déclaré Soumi.

1 868 personnes ont perdu la vie dont 888 civils

A en croire le président de l’Urd, l’année précédente a été la plus meurtrière parce qu’au moins 1 868 personnes ont perdu la vie dont 888 civils contre 1 739 morts en 2018 dont 871 civils. Et de poursuivre que le régime peine à assurer la sécurité des populations du centre de notre pays.

Dans son réquisitoire, il dira que, par ses soins, l’Assemblée nationale a été saisie par rapport à l’insouciance et à la gabegie du régime. Selon lui, une commission d’enquête parlementaire a déjà été mise en place pour faire la lumière sur les fameux avions cloués au sol. Cependant, il a exprimé son inquiétude que cette commission d’enquête ne connaisse le même sort que la commission d’enquêtes sur les événements de mai 2014 à Kidal, car, dit-il, la commission d’enquête n’a toujours pas déposé son rapport. A ses dires, la mise en place des autorités intérimaires, le vote de la loi d’entente nationale

et l’organisation du Dialogue national inclusif qui avaient été considéré comme déclencheurs de la paix et de la réconciliation ont été peine perdue. “Au contraire, les tragédies continuent, les grèves se multiplient, l’éducation des enfants est plus que compromise par l’incapacité notoire du gouvernement à respecter ses propres engagements vis-à-vis des syndicats d’enseignants”, a-t-il déploré.

Aux dires de l’Honorable Soumaïla Cissé, c’est dans ce contexte de désolation et de désespoir que le régime a cru bon de convoquer le collège électoral afin d’organiser les élections législatives en mars et avril 2020, sans au préalable régler les déficiences qui ont été à l’origine des prorogations du mandat des députés. Et de poursuivre qu’une telle attitude est susceptible d’entraîner une crise pré et postélectorale aux conséquences fâcheuses qui, selon lui, peuvent entacher le très fragile processus de sécurisation et de stabilisation de notre pays.

Pour le chef de file de l’opposition, le gouvernement devait procéder au préalable à la relecture du Code électoral avant de vouloir convoquer le collège électoral. Malgré les différentes réserves émises, Soumaïla Cissé a annoncé la participation de l’Urd aux prochaines élections législatives.

■ Boubacar PAÏTAO

Abubakari II : Roi du Mali qui a découvert l'Amérique 200 ans avant Christophe Colomb

Selon un certain nombre de sources, Abubakari II, Mansa (roi) de l'Empire du Mali au XIV^e siècle, aurait conduit des marins maliens en Amérique, plus précisément au Brésil actuel, près de 200 ans avant l'arrivée de Christophe Colomb. Abubakari II a dirigé ce qui était sans doute le plus riche et le plus vaste empire de la planète, couvrant la quasi-totalité de l'Afrique de l'Ouest.

Abubakari voulait savoir si l'océan Atlantique – comme le grand fleuve Niger qui avait balayé le Mali – avait une autre "banque". Il avait beaucoup voyagé à travers et hors du continent africain, possédant déjà la majeure partie du continent. Soundjata Keita, son prédécesseur et oncle, avait déjà fondé l'empire du Mali et conquis une bonne partie du désert du Sahara et des grandes forêts qui bordent la côte

ouest-africaine ».

L'historien afro-guyanais Ivan Van Sertima, écrivant sur le témoignage de l'empereur Kankou Moussa enregistré par l'arabe Ibn Amir Hajib et transcrit par Al Omari au XIV^e siècle en Égypte lors du pèlerinage de Moussa, et sur la description de l'empire du Mali fabriqué par Ibn Battuta au 14^e siècle, a expliqué :

Attiré par l'exploration, Abubakari II a appelé des ingénieurs du lac Tchad connus pour construire des navires comme leurs ancêtres égyptiens et pour étudier tous les navires sur les rivières Djoliba (Niger) et le Sénégal afin de l'aider à lancer une immense flotte au-dessus de l'océan.

Il a également embauché une équipe nombreuse et diversifiée de marins, commerçants, constructeurs, artistes, guerriers et hommes

instruits, et leur a fourni des rations suffisantes pour deux ans. La flotte a ensuite traversé le grand océan occidental en s'appuyant sur un système unique de communication de batterie.

Quand un seul navire est revenu avec un seul capitaine, disant au roi "qu'après plusieurs jours passés en mer, les navires ont été aspirés par une sorte de rivière avec un puissant courant sur l'océan et que tous les navires ont disparu à l'horizon", Abubakari a décidé d'envoyer lui-même le voyage.

Abubakari II passa son trône à son frère, Kankou Moussa, et partit pour une expédition dans l'inconnu en 1311.

«Les empereurs ont renoncé à tout pouvoir et à tout or pour poursuivre leurs connaissances et leurs découvertes», expliquent les historiens.

Son frère, Kankou Moussa, plus connu sous le nom de Mansa Musa, deviendrait l'homme le plus riche de toute l'histoire.

Certains historiens disent que rien n'a été entendu d'Abubakari II après, et pour cette raison, certains estiment que les Maliens n'ont



pas navigué vers les Amériques à cette époque.

Mais d'autres disent que c'est l'expédition d'Abubakari II qui a aidé Mansa Musa à devenir aussi riche que lui. Un site dit sur l'arrivée d'Abubakari II au Brésil:

«Il décide plutôt de traverser l'océan pour gouverner cette nouvelle terre qu'il appelle « Boure Bambouk », d'après le plus riche gisement aurifère du Mali.

La troisième année dans la jeune colonie de Boure Bambouk, la première sous la direction d'Abubakari II, voit ses hauts et ses bas. Abubakari établit les premiers contacts diplomatiques avec les tribus tupi curieuses de la région et encourage les échanges commerciaux avec elles. Grâce à ce commerce, les colons de Boure Bambouk se familiarisent d'abord avec les cultures du Nouveau Monde, notamment le maïs, les haricots, les arachides, le tabac, le coton et les fruits tropicaux. Ces produits agricoles permettront à la colonie de devenir autonome. De même, les animaux d'élevage du vieux monde, tels que les bovins, les ovins et les pintades, sont d'abord introduits dans les Tupi, tout comme les céréales comme le riz, le mil et le sorgho.

En 1314, Abubakari renvoie un bateau au Mali pour demander un soutien à son frère. Mansa Musa est impressionné par les nouvelles récoltes qui lui sont présentées et recueille plus de colons et d'aide à envoyer à Boure Bambouk. Ainsi commence un échange de marchandises bamboukiennes en échange d'une aide malienne. L'agriculture du maïs, des haricots, des cacahuètes, des poivrons et du coton va déclencher une explosion démographique au Mali, qui fournira les futurs colons venus de l'autre côté de la mer. "

Bien que tous les historiens ne s'accordent pas pour dire qu'il existait des preuves du voyage et du débarquement d'Abubakari II dans les Amériques, beaucoup s'accordent pour dire qu'il y a peut-être eu une présence africaine noire dans les Amériques bien avant Christophe Colomb.

Tiémoko Konaté, responsable du projet de recherche sur les voyages d'Abubakari II, a déclaré à la BBC que Christophe Colomb lui-même avait déclaré avoir trouvé des commerçants noirs déjà présents sur le continent américain. De plus, les analyses chimiques des pointes d'or découvertes par Christophe Colomb sur des lances en Amérique montrent

que l'or provenait probablement d'Afrique de l'Ouest.

Certains disent qu'au-delà de Christophe Colomb, les contributions africaines à la civilisation américaine incluent «l'importation de l'art de la construction de pyramides, des systèmes politiques et des pratiques religieuses ainsi que des mathématiques, de l'écriture et d'un calendrier sophistiqué».

Van Sertima cite la divinité aztèque Quetzalcoatl qui est parfois représentée au Mexique en tant qu'homme noir à la barbe, vêtu de blanc, arrivé six cycles après le dernier homme venu de l'étranger.

D'autres encore disent que la présence de têtes de pierres avec des «traits africains» de l'ancienne civilisation olmèque d'Amérique du Sud, antérieure aux Aztèques et aux Mayas, en est une preuve encore plus grande.

Avec de plus en plus de preuves suggérant une présence africaine dans les Amériques avant Christophe Colomb, il est peut-être juste de dire que les relations de l'Afrique avec les Amériques n'ont pas commencé avec l'esclavage. Mais avec les marins, les explorateurs et les rois.

02 02 2020, un jour palindrome : Il y en a que 366 tous les 10 mille ans

02022020

Le 2 février 2020 est une date palindrome, qui ne change pas si elle est lue de gauche à droite. Une rareté

absolue qui ne se produit que quelques fois au cours des millénaires. Pour les pays qui transcrivent les dates en mettant

le jour en premier, puis le mois puis l'année, il n'y a que 366 jours de palindrome sur 10 000 ans.

Aujourd'hui c'est un jour spécial. Une date palindrome. Au cours de ce siècle, cela s'était déjà produit le 10.02.2001, le 20.02.2002, le 01.02.2010, le 11.02.2011 et 21.02.2012. La prochaine journée palindrome sera le 9 février 2092, tandis que la dernière, avant une pause d'un siècle, sera le 29 décembre 2192. Après cette date, il faudra attendre 3000 (pour être précis le 10.03.3001).

Cette fois, cependant, l'anniversaire est encore plus exquis: le 02.02.2020 est un palindrome également pour les conventions anglo-saxonnes (qui utilisent la formule mois / jour / année). Un événement qui ne s'est pas produit depuis le Moyen Âge, à partir du 11.11.1111 (quand, entre autres, la date américaine n'existait pas encore).

Togo : Grave accident de la route, la ville de Kara sous le choc

Des morts, des blessés et des dégâts majeurs, c'est le bilan d'un grave accident de la circulation ayant endeuillé la ville de Kara à l'intérieur du Togo à 420 km au nord de Lomé. Le carrefour Tomdè a connu un drame mercredi soir aux environs de 19h, quand le conducteur d'un camion a perdu le contrôle de son engin faisant plusieurs morts et blessés avec des dégâts matériels déplorables. Des victimes froidement écrasées, du sang partout, les témoins de l'accident sont sous le choc et c'est toute la ville qui est consternée par la gravité de l'incident meurtrière. Le nombre de morts reste non encore connu avec exactitude puisque d'aucun parle de 5 morts pendant que d'autres indiquent une vingtaine avec de graves blessés dans un état inquiétant et d'importants dégâts.



A l'origine, le conducteur d'un gros porteur fou, qui traverse la ville à vive allure perdant à un moment donné, le contrôle de son engin et le véhicule a fini par tout ramasser sur son passage dans les encablures du Carrefour Tomdè ne laissant aucune chance de survie aux passagers. Les nombreux témoignages rapportés par des confrères journalistes, font état de ce que le conducteur traversait la ville à vive allure. Arrivé au niveau de ce Carrefour très animé, il se rendra compte que son frein a lâché et se retrouve incapable d'éviter l'irréparable. De

même, le véhicule étant démuné de klaxon, les cris « quittez, quittez », à peine perceptibles de son apprenti n'ont rien pu sauver. S'étant rendu compte de la situation, et pris de panique, il a vainement manœuvré, tournant son volant mais le véhicule a fini sur ceux qui étaient au bord de la route notamment des passants et des revendeuses. C'est le cœur meurtri que Kara compte ses morts après le passage infernal de ce camion auteur de ce sinistre resté gravé dans la mémoire des survivants.

Plan Trump : Le président tunisien dénonce « l'injustice du siècle »

Le président tunisien Kaïs Saïed a fustigé le plan pour le Moyen-Orient présenté par le président américain Donald Trump.

« C'est l'injustice du siècle et une haute trahison, » a décrété le président tunisien dans sa première interview depuis son accession au pouvoir, diffusée à la télévision nationale Watania, 99 jours après son entrée en fonction. « La Palestine n'est pas un domaine à marchander », a ajouté M. Saïed. Il avait arboré le drapeau palestinien le soir de son élection le 13 octobre, et martèle depuis



des positions farouchement opposées à Israël. « La normalisation avec l'entité sioniste est un crime », a-t-il estimé. La veille, il avait reçu sa ministre des Sports pour demander des comptes à propos d'un tennisman franco-israélien ayant joué une compétition en Tunisie avec une licence israé-

lienne. Donald Trump a proposé mardi un plan de paix très favorable à Israël, lui permettant notamment l'annexion de territoires occupés en dépit du droit international. Les dirigeants palestiniens ont immédiatement refusé de négocier sur cette base.

Retransmission des matches de ligue 1 : La Fémafoot et le Groupe Renouveau nouent un partenariat



En vue de la retransmission en direct des rencontres du championnat national de Ligue 1 Orange, la Fédération malienne de football a signé, le mercredi 28 janvier dernier, à son siège, un accord de partenariat avec le Groupe Renouveau. Avec cet accord, le Groupe Renouveau, à travers sa chaîne de télévision "Renouveau TV", s'engage désormais à diffuser en direct deux rencontres de chaque journée du championnat.

Mamoutou Touré dit Bavieux, président de la Fédération malienne de football (Fémafoot), et Dramane Alou Koné, PDG du Groupe Renouveau, ont apposé leurs signatures au bas du document, en présence de Mme Djilla Aïssata Diallo, vice-présidente de la commission marketing, sponsoring et télévision de la Fémafoot, ainsi que plusieurs membres du comité exécutif.

Par cet accord de partenariat, le Groupe Renouveau apporte son soutien à la Fédération malienne de football pour le développement et la promotion du championnat national de

football Ligue 1 Orange. Ainsi, le Groupe Renouveau diffusera en direct, à travers sa chaîne de télévision "Renouveau TV", deux rencontres de chaque journée du championnat.

Selon le président de la Fémafoot, Mamoutou Touré dit Bavieux, c'est à travers une recommandation de la commission marketing, sponsoring et télévision que le comité exécutif a décidé de signer cet accord de partenariat avec le Groupe Renouveau pour la diffusion de certaines rencontres du championnat national de football.

"A travers ce contrat de partenariat, nous voulons octroyer une nouvelle dimension à la diffusion des rencontres du championnat national de football afin de donner une grande visibilité aux joueurs locaux. Mais aussi d'amener d'autres partenaires pour qu'ensemble nous puissions donner un autre élan à la promotion et au développement du football malien", a-t-il expliqué, avant de remercier le PDG du Groupe Renouveau, Dramane Alou

Koné, pour cette belle initiative. Il a mentionné que ce contrat s'articule sur quelques points. "Dans un premier point, le Groupe Renouveau s'engage à diffuser deux matches par journée du championnat en accord avec les services de la Fémafoot. Pour ce partenariat, la Fédération malienne de football n'engagera aucun frais. C'est le Groupe Renouveau qui prendra la responsabilité de diffuser ces rencontres tout en cherchant des sponsors. Ensuite, le bénéfice généré par ce contrat sera partagé entre la Fédération et le Groupe Renouveau. C'est-à-dire 50 % seront attribués à la Fédération, les 40 % seront pour le Groupe Renouveau et les 10 % restant rentreront dans le développement du football. Avec ces 10 %, nous organiserons une soirée de gala afin de magnifier les meilleurs qui se sont distingués au cours de la saison", a-t-il laissé entendre. Pour sa part, le patron du Groupe Renouveau s'est dit très heureux de signer ce contrat de partenariat avec la Fédération malienne de football. "Ce projet de partenariat avec la Fédération malienne de football me tient personnellement à cœur parce que j'aime beaucoup le football. Dans un premier temps, nous ne cherchons pas à gagner de l'argent avec ce contrat parce que la Fédération ne payera pas un franc pour la diffusion de ces rencontres. Pour la transparence, dès que nous arrivons à signer un contrat avec les sponsors, une copie de ce contrat sera automatiquement envoyée à la Fémafoot. A travers ce contrat, nous allons permettre à la Fédération malienne de football de gagner de l'argent, de la visibilité et du prestige", dira-t-il, ajoutant que ce contrat de partenariat n'est pas exclusif, il est ouvert à toutes les autres télévisions.

Notons que le groupe Renouveau qui fait partie des chaînes TV accessibles sur le décodeur Malivision (numéro : 242) a déjà diffusé quatre (4) matchs lors des deux dernières journées. Il s'agit des rencontres opposant les Onze Créateurs à l'USC Kita et l'Asom au COB (15e journée), puis l'Usfas aux Onze Créateurs et le LCBA à l'ASB (16e journée).

■ **Mahamadou Traoré**



♈ Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous aurez des difficultés d'organisation, mais, pour autant, vous ne perdrez pas votre aplomb. Vous défendrez vos ambitions et comme vous saurez que l'on n'a rien sans rien, vous vous démènerez pour atteindre vos objectifs en trouvant des solutions.

Il vous faudra revoir un engagement financier avec Uranus en place dans votre secteur financier. Vous devrez prendre un certain nombre de mesures pour assainir vos comptes et revoir votre budget en profondeur avant d'envisager d'autres dépenses.



♉ Taureau (20 avril - 19 mai)

Un rapport de force existe avec un collègue. Vous rentrez dans le vif du sujet avec un manque de tact. Essayez de réfléchir avant de parler. Si vous travaillez en équipe, attention aux éclats de voix avec un supérieur ! Il pourrait vous critiquer.

Il faut garder de la trésorerie. Les finances partent aussitôt qu'elles entrent. Pourtant vous voyez l'argent comme un moyen pour avancer. Il y a des concessions inévitables. Les astres en Capricorne vous rendent très réfléchi avec de futurs achats !



♊ Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La bonne influence que la Lune exercera aujourd'hui dans votre signe vous permettra de modifier ou de changer votre regard sur votre métier. Plus proche de vos collègues, vous serez également plus en phase avec les tâches qui vous seront assignées...

Vous chercherez à fuir le froid, la neige et la grisaille de l'hiver ! Disposant d'un pécule financier plutôt confortable, vous vous mettez en quête d'une agence de voyages qui puisse vous proposer à la fois une destination exotique et ensoleillée !



♋ Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous ressentez de la fatigue, qu'elle soit intellectuelle ou physique, vous avez besoin de faire une vraie pause. Tentez le tout pour le tout, demandez quelques jours de repos à votre patron. S'il refuse, faites du forçage, ça peut marcher ! Si vous comptez sur des proches (amis, famille) pour que l'on vous prête de l'argent, vous allez au-devant d'une grosse déception. En effet, votre entourage est aussi un peu ric-rac actuellement, du coup vous avez droit à un refus.



♌ Lion (22 juillet - 23 août)

Acceptez l'idée qu'il y aura du chamboulement dans votre vie professionnelle, car vous pourrez en tirer parti. N'essayez pas de plier la réalité à votre volonté, cherchez plutôt comment la contourner afin de mettre le plus de chances de votre côté.

L'affront que vous estimerez subir sera en lien avec des questions financières difficiles à régler. Si vous espérez obtenir un prêt ou quelconque avantage, attendez-vous à devoir frapper à plusieurs portes avant que l'une d'elles ne s'ouvre.



♍ Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous travaillez d'arrache-pied et il faut alors compter sur l'appui des autres ! Sauf qu'ils ne l'entendent pas de cette oreille ! L'organisation de votre service est en train de changer ! Vous en profitez pour évoluer ! Il s'agit d'une chance inattendue !

Attention aux coups de coeur. Ils peuvent causer des frais totalement imprévus. Ces achats peuvent faire un trou dans le budget. Préparez-vous à revoir votre capacité d'achat. La prudence est encore conseillée. Elle vous aide à garder une trésorerie.



♎ Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aurez envie de tout, sauf de bosser. C'est pourquoi la machine à café sera réellement votre meilleure amie... Vous serez incapable d'être sérieux au travail. Vous allez survoler vos différentes tâches. Vous vous moquerez de tout aujourd'hui...

Le Soleil vous rendra pingre et égoïste. Ce n'est pas aujourd'hui que vous allez faire un don aux associations humanitaires ou donner une petite pièce à un SDF... Vous n'aurez même pas envie d'aider financièrement vos proches dans le besoin !



♏ Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Tout au long de la journée, la bonne ambiance règne au travail, vous ne voyez pas les heures passer. Lorsque tout se passe bien, c'est bien appréciable. Vous profitez de votre pause-déjeuner pour apprendre à mieux connaître certains collègues.

Si vous avez demandé une augmentation à votre patron, vous devriez la voir arriver sur votre compte. Il se peut que vous receviez un peu plus que la somme souhaitée, apparemment le talent paye ! Vous courez vite remercier votre hiérarchie.



♐ Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre capacité de travail sera puissante et vous aimerez vous lancer des défis. Mais vous risquerez de rencontrer une certaine incompréhension autour de vous. Vous passerez du temps à vous expliquer, ce qui vous en fera perdre. Ne vous dispersez pas.

Vous tendrez à dépenser ou à vous engager financièrement au-delà de vos possibilités. Sachant qu'une somme d'argent devrait arriver, vous ne penserez pas qu'il y aura du retard dans ce versement. Vous serez certainement obligé ensuite de vous restreindre.



♑ Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous devez faire attention à votre activité professionnelle. Elle réclame un investissement important. Vous donnez le meilleur et pourtant la jalousie ne tarde pas. Il est possible que vous ayez une ambition personnelle. Un projet prend doucement racine !

Il règne un climat de dépenses. Vous avez envie de faire plaisir à vos proches. Privilégiez les cadeaux vers les proches que vous aimez. Ne dispersez pas votre argent à tout va ! Un excès de générosité pourrait se retourner contre vous ! Gare au découvert !



♒ Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous travaillerez utilement à stabiliser votre situation professionnelle. Vous ne vous laisserez pas rebuter par les obstacles ou par un collègue jaloux. Votre astuce liée à votre intuition vous guidera pour garder le cap et triompher au bout du compte.

Durant le transit du Soleil, vous prendrez soin de vos intérêts financiers, ainsi que ceux de votre partenaire de coeur. Vous pourriez l'aider et le conseiller au sujet de la prime d'activité, du Pôle Emploi, etc. Votre aide n'aura pas de prix !



♓ Poisson (19 février - 21 mars)

Professionnellement, si un projet vous tient à coeur, vous avez la possibilité de le concrétiser. Une belle occasion d'évolution entraîne de grands changements. Cher natif, grâce à votre travail, votre vie est sur le point de se transformer.

Pluton vous aide à finaliser une demande de prêt ou bien une autre affaire financière à régler. Vous faites rentrer de l'argent sur votre compte, vous en profitez pour faire des placements juteux. Aujourd'hui, financièrement, tout vous sourit.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA